

TELEPHONEE :
Rédaction - - - 588
Administration - - - 589
Bureaux et Ateliers :
179 RUE ST-GEORGES

QUATRIEME ANNEE—No 69

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIERES, VENDREDI 23 JANVIER 1925

TIRAGE
CERTIFIE
PAR L'A.B.C.
DEUX SOUS LE NUMERO

BRIAND A LA DEFENSE DU VATICAN

L'éclipse sera presque totale ici

La population pourra la contempler de 8.11 hrs jusqu'à 10.30.—Dans presque sa totalité à neuf heures et vingt

LA MARCHE DU PHENOMENE

L'éclipse du soleil sera presque totale, aux Trois-Rivières, nous déclare M. le chanoine Alexandre Moreau, professeur de sciences au séminaire St-Joseph. Elle commencera à être visible à 8.11 demain matin et cessera de l'être à 10.30. Elle atteindra son maximum, ici, à 9.20 alors que la lune cachera 95 pour cent de la face du soleil.

TABLEAU DE L'ECLIPSE

Le professeur C. A. Chant, de l'université de Toronto, a dressé le tableau suivant des développements de l'éclipse du soleil de demain. Ce tableau vaut pratiquement pour tous les points d'où l'on pourra observer l'éclipse totale.

7.50 a. m.—La lune commence à traverser la face du soleil. Pour l'observateur, il semblera qu'une bougie commence à grignoter l'orbite du soleil laissant un trou en forme de croissant au fur et à mesure qu'elle grignote jusqu'au centre.

8.57 a. m.—Le ciel est encore clair, mais il y a des signes sinistres de ce qui semble devoir être une tempête. Il ne reste plus du soleil qu'un croissant si mince qu'on n'aurait pas tort de croire qu'un souffle du vent peut le balayer. Le jour commence à disparaître. C'est alors qu'apparaissent les fameuses "bandes d'ombre", étranges bandes d'ombre qui se déplacent sur les nuages des basses.

9.46 a. m.—C'est maintenant le temps de surveiller l'ombre. Loin, à l'ouest, l'horizon disparaît pour être remplacé par une ligne qui tient le jour entre le croissant et la lumière du jour. Elle vient à vous avec la terrible vitesse de 4.200 milles à l'heure. Le soleil semble briser en une série de rayons lumineux, les rayons de Bailey d'après le nom du premier astronome qui les observa.

10.07 a. m.—Tout aspect du soleil éclipse disparaît et il est maintenant entièrement caché par la lune. Durant la minute et les deux secondes qui suivent on pourra examiner la fameuse couronne avec assez d'aise. La lune est encadrée d'un étrange halo perlé dont parfois jaillissent des rayons. Quelquefois le spectacle est encore plus étincelant du fait que des protubérances d'un rouge sang apparaissent sur les bords de la lune.

10.08 a. m.—Un filet de soleil, en forme de croissant, apparaît du côté de la lune opposé à celui par où le soleil a commencé à disparaître. L'éclipse totale est terminée pour ne se reproduire de nouveau en Ontario qu'en l'année 2.144.

La seconde phase de l'éclipse partielle commence à 9.08 1/2 a. m. Elle prend fin à 10.22 a. m.

DU BEAU TEMPS

New-York, 23.—Le bureau météorologique prédit du beau temps pour les régions sur le parcours de l'éclipse totale ou partielle du soleil demain, mais ils font observer qu'il n'est pas certain que l'on puisse avoir un spectacle, car un nuage placé sur la ligne du phénomène pourra tout empêcher de voir.

LE PHENOMENE A NEW-YORK

New-York, 23.—La ville de New-York va pouvoir observer, demain matin, pour la première fois de son existence, le spectacle le plus magnifique que la nature puisse offrir, c'est-à-dire une éclipse totale de soleil. A huit heures exactes demain New-York verra le disque sombre de la lune éclipser le disque du soleil jusqu'à neuf heures et onze minutes, alors que l'éclipse sera complète pour New-York, mais seulement pour une minute. Cette minute éclipse, les spectateurs verront le soleil émerger lentement de l'autre côté de la lune. Les dernières éclipses (partielles) de soleil visibles à New-York se sont produites le 9 juin 1918 et le 19 septembre 1923. La prochaine se produira le 31 août 1932, mais elle ne sera pas totale à New-York. Elle sera complète dans les latitudes de l'ouest canadien, passera au-dessus du Vermont et du New Hampshire, et quittera le continent à Gloucester et Marblehead. Après cela la nature portera son attention sur d'autres points du globe, et ce ne sera pas avant des siècles que New-York pourra être témoin d'une éclipse totale de soleil. Voilà une bonne raison de ne pas manquer de constater celle qui va se produire samedi matin.

Les astronomes, grâce à la précision de leurs calculs, sont maintenant en mesure de prédire longtemps d'avance et à une seconde près le passage d'une éclipse, et c'est ainsi qu'il est possible de dire que le 4 juin de l'année 2140 pourra être témoin d'une éclipse totale de soleil. Ils prétendent pouvoir même prédire l'orbite d'éclipses dans mille ans.

Lorsque la lune passera entre le soleil et la terre, samedi matin, qu'environ 100 millions de personnes se trouveront à l'observatoire de Hamilton et ailleurs.

phoniques. Des experts du gouvernement sont d'opinion que l'ombre que projettera la lune produira les mêmes résultats que la nuit.

A New-York, l'éclipse totale ne durera qu'une minute, à Buffalo, 1.8 minute et dans New-Haven, environ deux minutes. Aucune autre éclipse totale de soleil n'est prévue avant 1926, le 14 juin mais celle-ci commencera en Afrique, y traversera l'Océan Indien et l'île de Sumatra, et les basses îles des Philippines.

La Radio Corporation of America va faire des expériences avant, pendant et après l'éclipse. Elle a commencé jeudi à transmettre des signaux entre 7.30 et 10.30 du matin, et ses expériences dureront en tout cinq jours.

POUR LES YEUX

(Presse Canadienne)

Syracuse, N.-Y., 23.—Un moyen d'épargner vos yeux en examinant l'éclipse de soleil, samedi, est suggéré par le major Edmund T. Saunders, O. B. E. de Londres qui, avec madame Saunders est en visite ici.

Le major Saunders recommande de perforez une carte avec une épingle ou une aiguille et de la tenir au-dessus d'un morceau de papier blanc, de façon à ce que l'image du soleil passe à travers les trous minuscules de la carte et se projette sur le papier blanc. De cette façon, l'éclipse peut être suivie facilement à mesure qu'elle se déroule, épargnant l'effort sur les yeux et le cou jusqu'à ce qu'il soit temps pour examiner la totalité, heure à laquelle il sera intéressant de regarder le soleil. Le major Saunders avertit bien de ne pas regarder le soleil sans verre fumé, parce qu'il est dangereux de blesser la vue.

Le major a découvert cette méthode d'extinction d'une éclipse à l'aide d'une carte perforée au cours d'une observation, à Yorkville, il y a plusieurs années.

SPECTACLE FEERIQUE

(Presse Canadienne)

Long's Corners, Ont., 23.—Le professeur C. A. Chant qui dirige ici les observations de l'Université de Toronto, croit qu'il est possible que des aurores boréales ajoutent la féerie de leur spectacle aux phénomènes qui accompagneront l'éclipse du soleil qui doit durer de 8 heures et 9 à 10.37, demain matin.

Tous les endroits de cette province qui se trouvent dans leur chemin seront plus illuminés—pendant quelques secondes—que la splendide avenue du Broadway.

"Une journée froide et claire, voilà ce qu'il nous faut pour les observations", déclare le professeur Chant. "C'est aussi dans ces conditions que se produisent les aurores boréales. Si les conditions sont favorables pour l'étude de l'éclipse, nous aurons donc en même temps la chance de contempler la beauté des aurores boréales. Je ne crois pas que ce spectacle se soit jamais produit pendant une éclipse totale du soleil. Mais il peut parfaitement bien arriver que nous puissions jouir de ce phénomène demain matin".

Ceux qui sont dans les places situées sur le bord du "chemin d'ombre", auront probablement la facilité de contempler les plus beaux effets de lumière. Ces jeux de lumière se composent de bandes, qui se promèneront dans le firmament immédiatement avant et immédiatement après l'éclipse. Les amateurs pourront aider les savants en notant la direction et la vitesse de ces bandes. Il suffit de compter le nombre de secondes qu'elles prendront à parcourir un espace déterminé par deux objets bien en vue. On peut aussi photographier ces bandes fuyantes avec un camera pourvu d'une lentille à grande vitesse.

Meldrum Stewart, de l'observatoire du Dominion, est ici, pour faire des observations pour le gouvernement du Canada. Il prétend qu'un canif près des instruments suffira pour gêner l'enregistrement des variations dans la magnéto-sphère de la terre, durant l'éclipse. On se demande quelle sera l'influence des nombreux automobiles qui arriveront et partiront pendant qu'on prendra ces mesures d'une extrême précision. On croit qu'une machine de 2,000 livres, placée à 50 pieds de la tente, aura dix fois plus d'influence sur les variations, qu'un couteau d'une once tenu à un pied.

Long Corners se trouve sur un chemin très fréquenté, et les astronomes s'efforcent de convaincre les automobilistes qu'ils peuvent tout aussi bien voir l'éclipse à Hamilton et ailleurs.

Suite à page 5

MAJORITE DE 40 AU GOUVERNEMENT

Directeurs de la Chambre de Commerce

Le scrutin pour l'élection de six nouveaux directeurs de la Chambre de Commerce a pris fin, hier après-midi. Les six nouveaux élus pour un terme de deux ans sont MM. C. O. Baptist, Norman Labelle, François Lajoie, Maurice Marcotte, l'honorable Dr L. P. Normand et C. R. Whitehead.

Les six autres directeurs de la Chambre de Commerce dont le terme d'office n'expire que dans un an sont MM. W. G. E. Aird, J. L. Fortin, W. J. Langston, Arthur Larue, Alphonse Laurin et Frank L. Ritchie.

L'élection du président et des autres officiers aura lieu à la prochaine réunion du bureau de direction.

UNE ALLIANCE QUI PEUT ETRE DESASTREUSE

C'est celle du Japon avec la Russie, où selon que l'interprète Tchitcherine, ces deux pays peuvent former une coalition menaçante.

POUR LES ETATS-UNIS

Moscou, 23.—M. Tchitcherine, le ministre des Affaires Étrangères pour le gouvernement soviétique, commentant la récente traité russo-japonais, assurant la reprise des relations diplomatiques entre ces deux pays, déclare que le traité a une importance qui l'emporte de beaucoup sur celle de la reconnaissance de la Russie soviétique dans le passé par l'importation qu'autre gouvernement. "Ce traité fait plus que régulariser les questions en litige entre les deux pays, continue M. Tchitcherine. Ce n'est pas seulement le début de relations amicales, mais un tournant de toute la politique de l'Extrême-Orient et même de la politique contemporaine. Il marque la consolidation des positions de la Russie dans l'Extrême-Orient. Pour le Japon, ce traité peut signifier l'existence à l'arrière d'un pays qui sur lequel compter en cas de danger. Les deux pays vont adhérer au principe de la non-intervention dans les affaires de l'un et de l'autre".

Deux arrestations ont été opérées en rapport avec le vol de viande et de poules, chez MM. Théodé et Willie Beaudry. Le capitaine Bellemare qui s'occupait activement de retracer les audacieux voleurs, tomba sur une bonne piste, et hier soir, il fit l'arrestation de deux individus qui sont supposés avoir commis le délit.

Un des deux fut arrêté au moment où il offrait en vente une forte quantité de viande à un prix ridiculement bas, chez un boucher de la rue St-Georges.

Le capitaine, grâce à des recherches incessantes, finit par retrouver toute la cargaison, dans une maison de la rue Cartier. Il y avait là environ 200 livres de lard, 70 livres de beurre, une quinzaine de poules, et un harnais de chien. Les inculpés auraient admis avoir brûlé les trainsaux.

Une valise fut également trouvée à la gare du Pacifique. Elle était en garniture pour Shawinigan Falls, et contenait près de 180 livres de lard et 14 poules.

M. Narcisse Cloutier, de la banlieue, a rapporté à la station, un grol dont il fut victime. Dix poules lui furent prises. Le nombre de poules trouvées correspond au total de celles qui disparaissent chez les Messieurs Beaudry et chez M. Cloutier.

Les deux inculpés vont être incesamment traduits devant le magistrat. Ils sont actuellement dans les cellules au poste No 1.

Une variation de 62 degrés dans le mercure, en quinze heures, passant de 28 degrés au-dessus de zéro, à trois heures, hier après-midi, à 24 degrés au-dessous de zéro, à 7 heures, ce matin, c'est ce qui a été constaté à Ste-Ange de Laval par M. Jacob St-Durs.

L'adresse est votée à la législature par un vote de 58 à 18, après plusieurs discours—M. Bertrand vote pour

15 JOURS DE DEBATS

(Par EDMOND CHASSE)

Tribune des journalistes à l'Assemblée Législative, 23 janvier 1925.—La Chambre a voté, hier soir, vers onze heures, l'adresse par une majorité de 40. L'opposition reçut 18 voix et le gouvernement 58. C'est une jolie victoire, y compris les ajournements et les applaudissements éclatèrent quand les nouveaux députés s'acquittèrent pour la première fois de leurs devoirs de représentants du peuple. On fit une ovation surtout à M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, quand il donna son vote au gouvernement. L'incident de la journée d'hier fut la présentation de M. Miljour. Le député de Temiscamingue fut reçu avec sympathie par toute la Chambre.

En terminant la séance du soir, le chef de l'opposition déclara que les ouvriers n'étaient pas plus heureux que les cultivateurs. Il fit l'éloge de l'hon. J. E. Caron, et provoqua des applaudissements de la droite.

Il parla ensuite d'un inventaire national des nos forêts, de l'industrie de l'amiante, etc.

Il termina en disant: "J'espère que l'amendement sera adopté à l'unanimité, car il est proposé dans l'intérêt de la province (rires et appl.)". Le président mit l'amendement aux voix, puis la motion sur l'adresse fut adoptée immédiatement après.

A 3 h. et 15, le président Francoeur recitait la prière après les portes étaient ouvertes. Après quelques présentations de pétitions par M. Peter Bercoitch et l'hon. M. Patenaude, le président communiqua à la Chambre le rapport de M. L. P. Geoffrin, greffier de la Couronne en chancellerie, proclamant M. Jos. Miljour député de Temiscamingue.

M. Miljour a été élu contre le candidat ministériel. On se demandait qui le présenterait. Les honorables MM. Taschereau et Moreau se levèrent et s'en firent chercher M. Miljour avec qui ils revinrent bras dessus, bras dessous.

Des applaudissements éclatèrent à la présentation d'usage, le serrement de mains au fauteuil présidentiel. Le nouveau député reçut des félicitations de ses parrains puis se dirigea vers les banquettes ministérielles où les honorables MM. Mercier et Perrault l'accueillirent avec de bons sourires et de cordiales poignées de mains. On sait que l'hon. M. Mercier a dirigé la lutte contre M. Miljour dans Temiscamingue et que M. Perrault a aussi pris part à la campagne en faveur de M. J. E. Piché. L'opposition voulut souligner cette situation amusante ou cette belle réconciliation par des applaudissements.

M. Miljour se dirigea vers son pupitre situé à l'extrême gauche, à côté de celui de M. Pierre Bertrand, de St-Sauveur. Le nouveau député de Temiscamingue a bonne mine. Il ressemble un peu à M. Olivier, de Bromé. Il a l'air robuste de l'homme des bois.

Le gouvernement répondit ensuite à quelques interpellations. M. Arthur Plante demanda:

"1.—Combien ont coûté au 1er décembre 1924, la construction des 224,35 milles de grandes routes en gravier? \$1,282,983", répondit l'hon. M. Perrault.

"2.—Combien pour les 36.27 milles de macadam à l'ouest?—Réponse: \$556,558.

"3.—Combien pour le béton?—Réponse: \$5,811".

Les réponses du ministre démontrèrent que le ministre de la Voirie fait peu usage de ciment dans ses routes. M. Sauvé demanda:

"1.—Combien ont coûté en 1924, les travaux de réfection exécutés sur les 80.46 milles de routes provinciales et régionales?—\$329,866", répondit l'hon. M. Perrault.

"2.—Combien pour les 72.01 milles de chemins municipaux entretenus en régie: a. part du gouvernement; b. part des municipalités?—Réponse: \$262,363 pour les 72 milles en régie; a. \$188,000; b. \$74,000".

M. Jos. Dufresne de Joliette posa ensuite l'intéressante question suivante: "Quelle somme les municipalités se sont-elles engagées à payer pour leurs chemins en vertu de l'emprunt à 3% pendant 47 ans?—\$18,573,312 ont été empruntés jusqu'à 3 pour cent", répondit l'hon. M. Perrault.

M. Armand Crépeau, de Sherbrooke, voulut savoir le cours et le long de la démission comme chef de M. C. E. Thérien qu'il vient de battre dans une élection, artifice, M. Crépeau demanda:

"A quelle date M. C. E. Thérien a-t-il démissionné comme chef du district de Saint-François?—Quelle date porte le dernier chèque fait par le gouvernement pour l'exercice des fonctions de chef à Sherbrooke depuis que sa démission a été annoncée?"

"Qui a rempli les fonctions de chef depuis la démission de M. Thérien?—M. Thérien a-t-il exercé quelque fonction au Palais de Justice de Sherbrooke depuis que sa démission a été annoncée?"

L'hon. M. Taschereau répondit que M. Thérien avait démissionné le 25 avril 1924 qu'il avait reçu son dernier chèque le 23 avril, que le député-chef l'avait remplacé et qu'il n'avait exercé aucune position au Palais de Justice depuis sa démission.

M. Le Dr Lortie, Soulanges, continua alors le débat sur l'adresse. Le docteur a siégé à Ottawa de 1908 à 1911 et il fut l'honneur, en 1911, d'être battu par Sir Wilfrid Laurier. Son séjour à Ottawa, déjà lointain, lui a donné un peu d'expérience parlementaire. Il parle avec facilité.

"L'hon. député de Bonaventure", dit-il, "nous a parlé de l'arbre du parti libéral dont les rameaux s'étendent sur toute la province. L'arbre n'est pas en aussi bonne santé que mon honorable ami l'a dit et je crois qu'il perdra encore plusieurs de ses rameaux aux prochaines élections. (appl.)"

Le Dr Lortie ne toucha qu'à la question agricole: "Il n'y a pas d'autres moyens de sauver l'agriculture que de lui accorder cette année au moins \$60,000,000. (appl.) J'invite le gouvernement à encourager davantage les cultivateurs", conclut le député de Soulanges qui nous a apporté d'Ottawa une qualité remarquable, la brièveté.

M. Ernest Ouellet, de Dorchester, répondit au Dr Lortie: "La crise que nous traversons est inévitable après la grande guerre", dit-il. "J'attends le salut de la classe agricole, dans cette heure grave, de l'énergie, du travail et de l'économie de notre vaillant habitant." (appl.)

M. Ouellette est le plus éloquent de nos députés cultivateurs. Sa voix claire porte bien; sa phrase est ciselée avec plus de goût que celle des avocats, bien des professionnels.

"Je tiens à donner mon avis", continua le député de Dorchester, "sur la situation. J'affirme d'abord que nous ne pouvons exiger du gouvernement provincial la solution de la crise actuelle. Le gouvernement fait quelque chose, il fait beaucoup, mais il ne peut pas tout faire. Un journal qui est l'ennemi du parti libéral, essaye de tenir le gouvernement responsable de la crise agricole."

"Quel journal?" demanda M. Sauvé. "L'hon. chef de l'opposition le connaît", dit M. Ouellette. "Il n'en partage pas toutes les doctrines et il sait que ce journal fait beaucoup de mal dans la province."

"L'hon. député de Soulanges voudrait que nous donnions \$6,000,000 pour l'agriculture", continua le député de Dorchester. "Je crois que nous ne pouvons pas voter ce montant en bloc. Je n'ai pas peur de le dire. Mais, M. l'orateur, nous votons plus que cela tous les ans pour l'Agriculture!"

"Écoutez", dit M. Langlais. "Oui, écoutez, car on a émis dans cette Chambre les principes les plus faux", déclara M. Ouellette aux applaudissements de la droite. "Quand nous donnons de l'argent pour la colonisation, pour les écoles, nous aidons l'agriculture. Mais je n'ai jamais entendu énoncer un principe plus faux que celui de prendre de l'argent dans le trésor et le distribuer aux individus." Appl.

M. Ouellette lit alors... résolutions du congrès des Agriculteurs et tenta de démontrer qu'on n'avait pas fait autre chose que de demander la continuation de la politique actuelle du gouvernement. "Preuve qu'elle est sage!" Puis il parla de la protection des forêts: "Je tiens à rendre hommage à l'hon. ministre des Terres et Forêts pour le"

L'ancien premier ministre radical fait un passionnant appel pour le maintien de l'ambassade auprès du Saint-Siège

L'INFLUENCE DE LA PAPAUTE

(Presse Canadienne)

Paris, 23.—Le premier ministre Briand parlant à la tribune hier devant la chambre des députés, pour la première fois depuis qu'il démissionna durant la conférence de Cannes, en janvier 1922, a fait un éloquent appel en faveur du maintien de l'ambassade française auprès du Vatican. M. Briand déclara au début qu'il ne traiterait pas la question du point de vue politique car il considère que sa carrière politique a pris fin. Il croit que ne pas s'opposer à la suppression de l'ambassade au Vatican serait une lâcheté de la part de l'homme qui l'a rétablie. Il supplia le premier ministre Herriot de ne pas faire l'irréparable, alors qu'il en était encore temps. L'ancien premier ministre déclara que les réalités pratiques doivent dominer la vie et que le Saint-Siège est un centre d'activités internationales que la France ne peut pas ignorer.

"La France a bien fait", dit-il, "de renouer les relations avec les Soviets, mais elle devrait être représentée partout où elle a des intérêts. Nous quittons Rome juste au moment où les autres y arrivent. La dernière fois que j'ai été à Rome, j'y entendis dire que les États-Unis avaient laissé connaître qu'ils recherchaient un moyen de se faire représenter auprès du Saint-Siège. Vous pouvez supprimer les crédits de l'ambassade auprès du Vatican, mais que direz-vous si votre ambassadeur auprès du Vatican trouve des crédits ailleurs et déclare qu'il entend demeurer à Rome. J'ai des raisons de vous avertir qu'une telle chose est possible et qu'elle se prépare."

Ces paroles de l'ancien premier ministre ont causé une profonde impression dans la chambre et les députés les interprètent comme signifiant que le parti catholique fournira si nécessaire, les crédits de l'ambassade.

"Si vous remettez son passeport au nonce papal", continua M. Briand, "vous provoquez les protestations de toutes les chancelleries. Que diront les 30,000,000 de catholiques des États-Unis? Quelle réaction provoquera votre conduite de la part des catholiques? Il y a trois internationalistes: La première est à Moscou. Nous y sommes représentés. La seconde est à Genève. C'est celle de la paix. Nous y sommes. Ne devrions-nous pas aussi être représentés dans la troisième internationale internationale religieuse qui a vingt siècles d'existence à Rome? La France n'y perdrait rien de sa puissance."

SHAWINIGAN DEMANDE UN PERCEPTEUR DU REVENU

Demande en est faite à Québec par le conseil qui adopte à l'unanimité une résolution de M. Lucien Bourassa

LES RAISONS QU'ON INVOQUE

(De notre correspondant)

Shawinigan Falls, 23.—Le conseil municipal a siégé en séance régulière mercredi soir, sous la présidence de Son Honneur le Maire J. A. Dufresne. Lecture est donnée d'un lettre de M. le Curé C. O. Baribault, de St-Marc invitant le maire et les échevins à assister à des soirées qui auront lieu lundi et mardi soirs, les 26 et 27 janvier, à la salle du Poste No 2, au bénéfice de l'Eglise de St-Marc.

Les charretiers qui avaient précédemment demandé à la corporation de leur construire un kiosque à la gare du Canadien National, remercient le conseil d'avoir fait droit à leur demande. Ils désirent maintenant que la ville fasse installer à ses frais dans chacun des deux kiosques qui sont à leur disposition, l'un à la gare du Canadien Pacifique et l'autre à la gare du Canadien National, un téléphone, la lumière électrique, une fournaise et fournisse le chauffage nécessaire ainsi qu'une clef à chacun des charretiers qui paiera sa licence, ces derniers s'engageant à payer au pro rata le coût de ces diverses installations ainsi que l'entretien des kiosques. La question est renvoyée au conseil qui devra s'enquérir du coût approximatif des améliorations demandées et faire rapport au conseil qui décidera sur ce qu'il y a lieu de faire pour donner satisfaction aux intéressés.

Le Rev. Frère Alphonse, directeur du Collège de l'Immaculée Conception s'est adressé au conseil pour obtenir pour la fanfare du collège, une subvention de \$500. Cette demande a été renvoyée au comité général pour considération.

M. l'échevin Lucien Bourassa souleva la question de l'établissement en notre ville d'un bureau de perception du revenu et il suggère que notre conseil fasse une demande officielle au gouvernement provincial pour obtenir un tel bureau ici.

La résolution suivante, proposée par M. l'échevin Bourassa secondée par M. l'échevin Desaulles est alors adoptée à l'unanimité: "Considérant que la cité de Shawinigan Falls est devenue le plus grand centre d'affaires du haut du comté de St-Maurice et qu'elle possède plusieurs mines des plus importantes de la province et que l'érection d'autres usines considérables doit se faire dans un avenir prochain. Considérant que notre cité est appelée à se développer de plus en plus et qu'elle a actuellement une

population d'environ 15,000 âmes, y compris Almaville et la Baie Shawinigan, qui sont des municipalités continues à la nôtre.

Considérant que la cité de Shawinigan Falls est le centre de toutes les paroisses du haut du comté de St-Maurice et que la plupart des habitants de ces paroisses font leurs affaires et vendent leurs produits dans notre cité plus avantageusement qu'ailleurs.

Considérant que les voies de communication pour Shawinigan Falls sont très faciles par le chemin de fer Canadien Pacifique et surtout le Canadien National pour les habitants du haut du comté, où ce chemin de fer traverse en partie toutes les paroisses, et qui conduit directement à Shawinigan Falls et par lequel on ne peut se rendre aux Trois-Rivières.

Considérant que le bureau du revenu provincial aux Trois-Rivières qui se trouve dans le bas du comté occasionne beaucoup de dépenses et une perte de temps considérable aux habitants du haut du comté qui doivent se rendre à ce bureau.

Considérant que le bureau du revenu aux Trois-Rivières, dans certaines circonstances, par exemple lors de l'émission des licences des véhicules-moteurs, est tellement surchargé d'ouvrage et tellement encombré par le public, qu'il nous est impossible d'obtenir nos licences, à moins d'y retourner trois ou quatre fois, ce qui est une cause d'ennui et de perte de temps pour les personnes qui y font affaire.

Attendu qu'il est dans l'intérêt de tous les citoyens de la cité de Shawinigan Falls et de toutes les paroisses du haut du comté qu'il y ait un bureau du revenu provincial, dans la cité de Shawinigan Falls, qui se trouve le centre d'affaires de la partie haute du comté de St-Maurice;

En conséquence, il est proposé par M. l'échevin Lucien Bourassa, secondé par M. l'échevin Henri Desaulles,

Que le conseil municipal de la cité de Shawinigan Falls prie instamment les Honorables Ministres de la Province de Québec de bien vouloir établir à Shawinigan Falls un bureau du revenu provincial, qui est considéré comme nécessaire et urgent, et dans l'intérêt de notre cité et de la plus grande partie des paroisses du comté de St-Maurice.

Que copie de la présente résolution soit transmise à M. le greffier du Conseil Exécutif, ainsi qu'à M. le Député A. E. Guilleminette.

Adopté à l'unanimité.

Suite à page 5

Le temps qu'il fera

Beau et très froid. Samedi: moins froid avec vents du sud.

Suite à page 5

cas de rhumatisme, lumbago, mal
bright, diabète, mal de dos, affections
urinaires et du cœur, causées par
rein malade ou faible.



Hamel, qui défend efficacement nos buts



Béchard, capitaine, en tête des scoreurs.



Richardson, joue avec Béchard sur la défense.

Contre le "Soo" ce soir

Le Trois-Rivières alignera ce soir, contre le "Soo", Hamel, dans les buts, Béchard et Richardson, sur la défense, Quenneville, Chamblard et Gagnon, sur la ligne d'avants. Les substituts seront Rouleau, Lacroix, Lafolle, de La Tuque et probablement un autre joueur du même club. Gariépy ne pourra pas jouer.

Les Sons of Ireland ont été défaits, hier soir, par 7 à 4, dans une partie de toute beauté. Le Trois-Rivières a déjà vaincu les Sons deux fois. Il essaiera ce soir de faire subir la défaite aux Grey Hounds, champions amateurs du monde et détenteurs de la coupe Allan. Tout fait prévoir une partie sensationnelle.



Quenneville, notre ailier de gauche



Gagnon, second scoreur de la ligue.



Rouleau, subs. du Trois-Rivières

LES SONS SONT BATTUS PAR LES GREY HOUNDS

Les champions amateurs se montrent supérieurs dans la mise en échec et excellent dans la combinaison

LE SCORE EST DZ 7 à 4

(Presse Canadienne)
Québec, 23.—Devant une assistance de trois mille cinq cents personnes, les Grey Hounds, du Sault Ste-Marie, champions amateurs du monde et détenteurs de la coupe Allan, ont triomphé des Sons of Ireland dans une très belle partie par le score de 7 à 4.

Les Grey Hounds ont démontré qu'ils étaient dignes du titre qu'ils détiennent. C'est une équipe capable de mettre en échec et à ce point de vue elle a été supérieure à l'équipe québécoise. Elle l'a aussi emporté dans le domaine de la combinaison.

Trois des points des Grey Hounds ont été marqués sur des attaques en combinaison, mais qui débutteront par des hors-jeu que l'arbitre ne vit pas. Les cham-

ions du monde comptèrent le premier point de la partie et ils eurent continuellement l'avantage.

Les Grey Hounds ont prouvé qu'ils étaient solides à tous points de vue. Leur gardien de buts Walsh a fait des arrêts remarquables et la défense, tout en bloquant bien, plutôt rudement, est dangereuse à l'attaque. La ligne d'avants est homogène et l'on se rend très compte que tous ces joueurs ont l'habitude de jouer ensemble. Leur jeu est partout remarquable par sa combinaison. A ce point de vue, ils l'ont emporté de beaucoup sur les avants québécois.

Une coupe spéciale avait été mise au jeu par la direction de l'Arena. Les Grey Hounds retourneront chez eux avec ce souvenir de leur visite à Québec.

De qui s'agit-il?

D'après une déclaration de Léo Dandurand, du Canadien, le St-Patrick est allé voir les services de deux joueurs du Trois-Rivières, mais Dandurand fait remarquer que la province de Québec est un territoire réservé au Canadien.

Renault bas Stoessel

(Presse Canadienne)

New-York, 23.—Jack Renault, champion poids lourd canadien, a triomphé aux points, hier soir, de Joe Stoessel, un géant de New-York, dans un combat de douze rounds à Brooklyn. Renault pesait 200 livres et Stoessel 215. Stoessel a démontré qu'il avait fait de grands progrès. Durant neuf rounds, il s'est servi habilement de sa main gauche et a donné beaucoup de travail au champion canadien. Après la neuvième ronde, il fatiguait cependant et Renault s'assura la décision des juges en menant continuellement le bal durant les trois dernières rondes.

Johnson poursuit

New-York, 23.—Walter Johnson, du Washington, vient d'intenter une poursuite de \$50,000, en dommages contre The Thompson Feature Service Inc. et le Brooklyn Daily Eagle pour une série d'articles publiés sur sa carrière. Johnson prétend que ces articles sont faux et qu'il ne les a jamais écrits.

Le cas de Carlin

(Presse Canadienne)

Québec, 23.—On ne sait pas encore quelle attitude le président Finch adoptera contre les Sons of Ireland qui ont fait jouer Carlin contre le Victoria, mercredi soir, en dépit du fait que ce joueur n'a pas encore sa carte, mais on s'attend à des développements intéressants. Si les Sons of Ireland sont suspendus, la direction de ce club en appellera aux tribunaux d'après ce que déclare l'un des directeurs de ce club. Les Sons entendent faire jouer Carlin durant le reste de la saison. Si le club est suspendu pour ce fait, la question sera portée devant les tribunaux.

Romero vs Renault

New-York, 23.—Romero et Renault ont signé un contrat pour se battre le 12 février prochain.

(Presse Canadienne)

Pittsburg, Penn., 23.—Harry Greb, champion poids moyen, a mis hors de combat Kid Lewis, de Détroit, à la première ronde d'un combat qui devait en durer trois. Ce combat a eu lieu, ici, hier soir. Un court crochet de la droite au menton envoya Lewis au plancher.

Un carnaval réussi

De notre correspondant
Shawinigan Falls, 23.—Le plus franc succès a couronné le premier carnaval de la saison qui a eu lieu à l'Arena. Près de 400 patineurs et patineuses, revêtus des costumes les plus pittoresques, ont passé une agréable soirée à évoluer sous les regards admiratifs de la foule des spectateurs. La fanfare du collège de l'Immaculée-Conception, en exécutant un programme musical choisi, a contribué pour sa bonne part au succès de la soirée.

De superbes prix, donnés généreusement par trois de nos compagnies locales: la Belgo Canadian Paper Co., la Northern Aluminum Co. et la Canada Carbide Co., ont été distribués aux plus méritants. M. et Mme C. N. Crutchfield, M. et Mme J. A. Frégeau, Mme W. C. Bean et M. Henri Dessaulles agissaient comme juges et s'acquittèrent de leurs délicates fonctions avec beaucoup de tact et à la satisfaction générale.

Nous donnons ci-après la liste des gagnants des prix:

DAMES
Jolis costumes.
1er prix: une lampe électrique portative, gagnée par Mlle Blanche Côté.
2ème prix: fer à friser électrique "Gold Seal", gagné par Mlle Jeannette Robillard.
Costumes originaux.
1er prix: lampe électrique portative or corse, gagnée par Mlle Hélène Germain.
2ème prix: fer à friser électrique "Gold Seal", gagné par Mlle Nellie Sloan.

Victoire de Lewis

Londres, 23.—Ted Lewis, ancien champion poids moyen du monde, a triomphé aux points de François Charles, champion poids moyen de France, dans un combat de vingt rounds.

Le ski à Shawinigan

Shawinigan Falls, 23.—Le club de ski de Shawinigan Falls aura une grande sortie demain après-midi, samedi, à deux heures et quart. Le retour sera suivi d'un souper aux fêtes au bord. Une rencontre de ski aura lieu prochainement pour Grand-Mère et Trois-Rivières. La dernière sortie du club de Shawinigan a réuni 55 membres. Le ski y est de plus en plus populaire. Tous les amateurs de ski sont invités à joindre le club.

Nombres des joueurs

Les joueurs des Grey Hounds sont inconnus de nos amateurs, mais il sera facile de les suivre durant la partie grâce aux numéros qui permettront de les identifier. Voici le numéro de chaque joueur du club visiteur: Walsh, 1; Donnelly, 2; Brown, 3; Fahey, 4; Phillips, 5; Woodruff, 6; Lessard, 7; Campbell, 8; Burke, 9.

Dundee suspendu

Paris, 23.—Johnny Dundee, ancien champion poids plume du monde, a été suspendu par la Fédération française de la boxe pour avoir refusé de remplir son engagement de se battre avec Fred Bretonnel, le 27 janvier.

LES GREY HOUNDS QUI JOUENT ICI CE SOIR

Voici la fameuse équipe des Grey Hounds du Sault Ste-Marie qui fera face aux Trois-Rivières ce soir dans une partie d'exhibition qui promet d'être sensationnelle. Ce club détient le championnat amateur du monde et est détenteur de la célèbre coupe Allan. De gauche à droite, les joueurs dans cette vignette sont: rangée du haut, "Gloomy" Lessard, centre, "Flat" Walsh, gardien des buts, et J. Phillips. Rangée du bas: Bill Phillips, Stan Brown, Johnny Woodruff et "Babe" Donnelly.



HOCKEY

ARENA LA VIOLETTE

CE SOIR

A 8.30 HEURES P. M.

Les CHAMPIONS du monde
et détenteurs de la "COUPE
ALLAN".

SOO GREYHOUNDS

Vs

LE TROIS-RIVIERES

Peut-être la seule chance de
voir les CHAMPIONS AMA-
TEURS DU MONDE, jouer
avec nos GARS DE TROIS-
RIVIERES.

Retenez vos Sièges Réservés à l'Arena
TELEPHONE 650

PRIX REGULIERS

(Presse Canadienne)
Rome, 23 — L'Assemblée nationale d'Albanie a proclamé la république à l'unanimité, hier, suivant une dépêche semi-officielle reçue de Tirana hier soir.

Zam-Buk

Son histoire romanesque

A la recherche dans le monde de rares herbes médicinales

Peu savent que des pays aussi éloignés que la Chine, l'Espagne, le Japon, l'Angleterre, la Tasmanie et la France ont dû être fouillés pour trouver les espèces d'herbes employées dans la fabrication de ce baume guérissant de renommée mondiale, le ZAM-BUK. Beaucoup de ces herbes sont rares et coûteuses. Il faut les assembler juste pendant la bonne saison lorsque leurs jus et leur propriétés médicinales sont à leur meilleur.



Cueillette des herbes médicinales en Tasmanie.

Zam-Buk succède véritablement aux baumes guérissants composés d'herbes de l'ancienne Rome, avec cet avantage que Zam-Buk, en plus de sa composition d'herbes rares, bénéficie des connaissances médicales et des excellentes méthodes de fabrication du vingtième siècle, ce qui lui a fait attendre une perfection qui n'a probablement jamais été égale dans les annales de la guérison.

Les différentes qualités médicinales de Zam-Buk sont superbement équilibrées. La guérissante avec la germinole, l'adoucescente avec la germinole, il pénètre assez sans trop stimuler, et l'effet est suffisant pour faire disparaître les enflures superficielles, les fongues et les douleurs.

Voilà pourquoi Zam-Buk est un onguent médicamenteux, utile efficace, à haute concentration, toujours prêt pour adoucir instantanément la souffrance, soulager rapidement l'enflure et l'inflammation, expulser les maladies enracinées et renouveler une belle peau saine. De plus, les personnes qui emploient Zam-Buk ont une confiance parfaite qui provient de ce qu'ils savent que c'est une préparation aux herbes raffinées et non pas un onguent artificiel composé de gras qui bouchent la peau et de drogues grossières.

Zam-Buk est inestimable pour toute écorchure, peau enflammée et malade, cependant que sa propriété guérissante rapide en fait un onguent idéal d'urgence dans les cas de brûlures, échauffures et coupures, etc. C'est aussi un remède adoucissant pour les hémorroïdes. Partout chez les marchands, 50c la boîte; 3 pour \$1.25, ou de la Zam-Buk Co., rue Dupont, Toronto.

ST-VALERE BULSTRODE

—Mme Ernest Bergeron des Trois-Rivières en promenade à St-Valère, chez ses parents.

—Mlle Fleurette Houle de Ste-Anne du Sault, en promenade chez M. Ulderic Thibault, ces jours derniers.

—M. et Mme Jos. Tardif, sont de retour d'une promenade à Montréal, chez des parents.

—M. Robert Tardif, est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps à Kénogami.

MADDINGTON FALLS

—Un nouveau conseiller fut élu pour la paroisse, M. Ernest Soucy remplaçant M. P. Perreault. Comme maire, M. Arthur Gagnon remplace M. Ovide Gouppille.

—M. Wilfrid Marier, de St-Léonard, était en visite ici.

—M. Stanislas Richard ainsi que M. C. Edouard Heon, en visite dimanche chez M. Ed. Marchand, de Daveluyville.

—Le thermomètre a marqué ici 40 sous zéro. C'est le plus gros froid de l'année.

—Nous avons une belle patinoire située entre Daveluyville et Maddington Falls. Les jeunes gens et les jeunes filles se livrent à ce sport à cœur joie.

Le matin elle avait la langue épaisse et sa bouche goûtait mauvais.

Mlle Pearl L. Zinek, Baras Corner, N.E., écrit: "Mon foie me fatiguait terriblement et j'avais des étourdissements tels que je devais m'asseoir en faisant mon ouvrage."

Le matin lorsque je me levais ma langue était chargée et ma bouche goûtait mauvais, et quelquefois pendant toute la journée je sentais des douleurs à l'estomac.

Un jour que j'étais en proie à cette souffrance une amie qui avait coutume de prendre des

Pilules Laxa-Liver de Milburn

me conseilla de suivre son exemple. J'essayai et en toute sincérité je puis dire qu'elles m'ont fait beaucoup de bien.

Je ne puis assez les recommander aux personnes qui ont souffert comme moi.

Vous pouvez vous procurer les pilules Laxa-Liver de Milburn chez tous les pharmaciens et fournisseurs; préparées depuis 30 ans par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

ST-PIERRE LES BECOUETS

—M. Alfred Gervais, a été élu maire de la paroisse. Les conseillers élus sont MM. Henri Pélissier, David Pélissier et David Lefebvre.

—La glace est prise entre Batiscan et St-Pierre.

—Les funérailles de M. E. Jacob, ont eu lieu en l'église paroissiale au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé F. X. Traversy, vicaire, a chanté le service. Les porteurs étaient MM. Joseph Demers, Evariste Nault, Octave Gervais, et Sini (Germain), M. Zool Toussaint portait la croix et M. Donat Nault conduisait le corbillard.

—Le chœur de chant a bien rendu la messe des morts.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Herménégilde Jacob née Amanda Barel, décédée à l'âge de 40 ans, après quelques jours de maladie. Femme de bien, la défunte était très estimée et tous ceux qui l'ont connue garderont d'elle un touchant souvenir. Le service fut chanté par M. l'abbé E. Guillemette, curé. M. l'abbé F. X. Traversy assistait au chœur.

COURRIER DE GRAND'MERE

On apprend que M. George Salecis qui faisait partie du personnel de la Laurénde depuis nombre d'années doit nous quitter sous peu pour aller demeurer à l'étranger.

—La joute de hockey qui devait avoir lieu sur la patinoire Laurénde entre les équipes de Victoria et de Voltigeur a été contremandée à cause d'une tornade de neige durant l'heure habituelle des parties de la ligue de notre cité.

—Mme H. M. St-Cyr de cette ville est de retour d'un court voyage à Batiscan chez des parents.

—M. et Mme P. E. Potvin, ainsi que M. René Legault qui avaient passé quelques jours en notre ville cette semaine, sont repartis pour Montréal.

—M. J. A. Bernier et T. P. Tansey de Montréal sont venus rendre visite à des amis de cette ville.

—M. Henri Veillet des Piles, est venu ici ces jours derniers par affaires.

—M. Joseph Landry est parti pour un voyage d'affaires à Québec.

—M. Léo Boucher, de Québec, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. Jos. Chauréte, agent du C. N. R. de notre ville a reçu il y a quelques jours la visite de son père, M. Chauréte de Montréal.

—M. A. Lapointe, F. De Sales Latour, ainsi que M. Frank Gauthier de cette ville, sont de retour d'un voyage à La Tuque.

—M. et Mme Amédée Doyon, sont partis il y a quelques jours pour un voyage de quelque temps à Montréal.

—M. Amédée Roy, marchand d'ici, est de retour des Trois-Rivières.

—M. Willie Ayotte, de Valleyfield, était ces jours derniers en visite chez des parents ici.

—M. Willie Janou de La Tuque est

venu ici.

—M. et Mme D. Ayotte et leur fils Robert, de Montréal, ont passé quelques semaines en visite chez des parents ici.

—MM. Jos. Deschênes, R. Gravel et Thomas Welsh, tous de Montréal, en ville par affaires.

—M. et Mme Pruneau de St-Tite sont venus visiter des amis ici récemment.

RADIO

Samedi, 24 janvier

CKAC, Montréal, (425)—7 p. m. concert pour les enfants en français et en anglais; 7:30 concert de l'hôtel Windsor; 8:30 concert du studio de poste; 10:30 programme de danse de l'hôtel Windsor.

WEZ, Springfield, Mass. (337)—8 a. m. programme spécial sur les expériences faites durant l'éclipse du soleil; 6 p. m. orchestre; 6:45 chants populaires; 7:05 contes; 7:15 causeries; 7:50 concert; 8 rapport de la partie de hockey Harvard-Princeton.

WGY, Schenectady, N. Y. (380)—9:30 p. m. musique de danse.

WCX, Detroit, Mich. (513)—4:15 p. m. musique; 6 concert de l'hôtel Book-Cadillac.

WEAF, New-York, N. Y. (492)—4 à 5 p. m. programme de danse; 6 à 12 grand programme de l'hôtel Waldorf-Astoria.

WFI, Philadelphie, Pa. (395)—1 p. m. orchestre Meyer Davis; 3 piano; 4 orchestre; 6:30 orchestre; 7 Sunny Jim, l'ami des petits; 8 causerie médicale; 8:15 banquet.

WIP, Philadelphie, Pa. (609)—1 p. m. récital d'orgue; 3 comédie; 6:05 orchestre; 7 contes de l'oncle Wip; 8 grand programme à surprise.

WHN, New-York, (360)—6:30 à 9 orchestre; 11:30 à 12:30 programme de danse.

KDKA, East Pittsburgh, Pa. (509)—1:30 p. m. orchestre; 6 concert d'hôtel; 8:30 concert; 10 résultat de la partie de hockey entre Pittsburgh Hornets et Boston, H. C.

Le tsarisme reconnu

(Presse Canadienne)

Paris, 23—Les tribunaux français se sont prononcés en faveur de l'ancienne Croix Rouge du régime tsariste. Cette association avait intenté une poursuite en recouvrement de 200,000 fr. que détenait son trésorier M. Korchekoff. Ce dernier prétendait que le Soviet est au pouvoir, seule la Croix Rouge soviétique avait droit à cet argent. Les tribunaux ont décidé que la Croix Rouge soviétique n'avait aucun droit à cet argent. En conséquence la Croix Rouge russe va continuer à fonctionner sous la présidence du comte Ignatieff.

LA PREPARATION

BUCKLEY

POUR LA BRONCHITE

40 75c

Chez tous les pharmaciens

Résultats Garantis.

Le Remède Rapide

Contre TOUX, RHUMES, BRONCHITE.

La prochaine guerre

(Presse Associée)

Berlin, 23—Hans Ritter, qui faisait autrefois partie de l'état-major allemand vient d'écrire sur les conditions de la prochaine guerre. Il prétend que la science électrique rendra possible de supprimer des districts entiers, en arrière des lignes ennemies sans aucun danger pour l'agresseur, et les non combattants

auront à souffrir autant que les soldats. L'auteur affirme que les rayons électriques offrent plusieurs moyens de destruction. Les inventeurs doivent trouver une méthode pour faire sauter les explosifs à longue distance mettre les moteurs hors d'état de fonctionner et rendre aveugles les ennemis. La science peut aujourd'hui augmenter la virulence des bactéries et l'emploi de certains gaz rendra l'organisme humain plus susceptible de contracter la maladie.

Peps

COUGHS, SORE THROAT, COLDS & BRONCHITIS

Pour la toux, mal de gorge, rhumes et bronchite.

LORSQUE vous faites dissoudre une tablette de Peps dans votre verre d'eau, certaines vapeurs curatives sont relâchées que les mouvements de la respiration transportent jusqu'aux coins les plus reculés des poumons, là où les médicaments liquides ne peuvent pénétrer. Ces vapeurs de Peps inondent toutes les voies respiratoires de son pouvoir de guérison, adoucissent la gorge, soulagent l'inflammation des bronches et viennent au secours de la poitrine. Les médicaments liquides sont simplement avalés dans l'estomac et ne peuvent agir à la manière directe de Peps.

Quoique Peps soit un remède de production coûteuse, la demande est devenue si forte qu'il est maintenant possible de les avoir au

Prix Réduit de 25c la boîte

Maintenant procurable chez les vendeurs de médicaments de partout ou directement de Peps Co., rue Dupont, Toronto.

DEMANDEZ les Tablettes

"NERVINE" de MATHIEU

POUR VOTRE MAL DE TETE

En vente partout

Cie J. L. Mathieu, propriétaire, Sherbrooke.

Loi des Médicines brevétées ou p. propriétaire No. 10302.

Bon Choix de Grandes Tailles

LA MAISON LOUIS

CONFECTIONS ET CHAPEAUX POUR DAMES

ORDRE DE VENDRE TOUT LE STOCK

Convertissez tous les vêtements d'hiver en argent, peu importe le prix coûtant. N'attendez pas. Liquidez le stock aux plus bas prix que les femmes de Trois-Rivières aient jamais vus. Donnez-leur un festival d'occasions comme il ne s'en voit qu'une fois dans un siècle. Ne gardez pas de vêtements d'une saison à l'autre. Convertissez-les en argent à n'importe quel prix.

Pas de désappointement ici

MANTEAUX Grand assortiment de manteaux pour dames, dernière nouveauté, de toutes couleurs, prix régulier \$15.00. Pour la vente . . . \$5.95 Beau choix de manteaux avec collets de fourrure, grandeurs assorties, se vendant régulièrement \$19.95 pour . . . \$9.98 ROBES 35 robes en flanelle, nouveau modèle et couleurs très distinguées. Régulier \$5.95, pour seulement . . . \$2.98	ROBES Jolies robes en Gingham, toutes les couleurs et grandeurs, régulier \$2.50 pour . . . 98c Grand choix de robes en soie, en crêpe de soie et de laine, valant \$15.00 pour . . . \$5.95 Robes en velours et en crêpe, dernière nouveauté et les plus nouvelles couleurs. Régulier \$19.95 pour . . . \$7.95 Robes en crêpe Canton, en Poiret et en étoffe, nouveau genre, d'un style très chic valant \$29.95 pour . . . \$14.95	JUPES Jupes en crêpe de laine couleur sable, gris, noir et bleu, régulier \$5.95 pour . . . \$2.49 BLOUSES Le plus grand assortiment de blouses en flanelle et en lawn de toutes les grandeurs et couleurs. Valant \$1.49 pour cette vente . . . 69c GILETS DE LAINE Grand assortiment de gilets de laine, genre très nouveau pour . . . \$1.98	BAS 10 douzaines de bas de cachemire, noir et brun, régulier \$1.00. Pour . . . 49c Un assortiment de bas de soie et laine, couleur sable, gris noir et brun. Régulier \$1.25 réduit seulement à . . . 65c CHAPEAUX 200 chapeaux de différents modèles valant \$5.00, \$6.00 et \$7.00, qu'il faudra vendre absolument au prix ridicule de . . . \$1.98 et \$2.98
--	--	---	--

12 Manteaux en Seal Chapal très bien finis et de grande nouveauté. Valant \$125.00 pour . . .

\$59.95

Il nous reste trois manteaux en mouton de Perse avec collets et pagotes en Alaska, valant \$295.00 et que nous vendrons durant cette vente pour . . .

\$175.00

La Maison Louis

30, Rue Des Forges - Trois-Rivières

Voyez nos vitrines, il y a des valeurs merveilleuses.

Ne manquez pas cette vente, la plus grosse du mois de janvier

Pas de quartier

Les progressistes ne feront pas de quartier au gouvernement sur la question des taxes de transport. Au lendemain de la suspension par le cabinet de l'arrêté de la commission des chemins de fer mettant fin au privilège injuste dont jouit l'ouest, nous notions que les progressistes ne se soumettraient jamais à la décision des tribunaux et qu'ils tenteraient de forcer la main au gouvernement fédéral. Déjà, dans la plupart des journaux qui leur accordent leur appui, ils avaient affirmé le droit suprême du gouvernement en matière de taxes de transport et soutenu qu'un arrêté de la commission des chemins de fer ne saurait tenir devant un vote de la chambre.

Au nom du parti progressiste, M. Robert Forke, chef du parti, vient de confirmer cette interprétation. Dans une sorte de discours programme, prononcé à Verdun, un des centres les plus ardemment progressistes de l'ouest, il a déclaré que tout l'effort de son parti, à la prochaine session, consistera à faire résoudre par le parlement même le problème des taxes de transport.

Quand à la cour suprême et à la décision qu'elle pourra rendre sur l'appel qui lui a été interjeté, M. Forke n'en a cure. Il l'élimine d'un tour de main et affirme le droit absolu du parlement de régler le problème.

Dans son discours de Québec, M. King a touché au problème ferroviaire et, soulignant son importance, déclaré qu'on devra lui donner une solution à la prochaine session.

L'ouest ne lui cache point sa peine sur ce problème et lui indique déjà ce qu'il entend faire.

Une dette d'honneur

Dans un discours fort applaudi au parlement français et que commente élogieusement tous les journaux français, l'ancien ministre des régions libérées en France M. Marin a déclaré que les nations alliées avaient contracté à l'égard de la France une dette d'honneur. Et il croit qu'elle pourra dans une certaine mesure compenser les dettes de la France à ses alliés.

Il y a déjà assez longtemps que la France invoque cette dette d'honneur et la dresse contre la crainte de ses alliés. Contre les Etats-Unis, elle a en plus invoqué une dette que la république américaine aurait contractée lors de son indépendance.

Avec leur idéalisme, il est fort probable que les Français escomptent bénéficier de cette dette d'honneur. Mais ils ne connaissent pas leurs créanciers. L'Angleterre et les Etats-Unis tiennent à leur or et au fond cette question de dette d'honneur les laisse froids. Ils pratiquent une politique d'égoïsme national selon le mot de Salandra. C'est pour cette seule raison qu'ils ont pris part à la guerre. Si l'on peut se fier à leur passé, ils ne renonceraient pas à cette ligne de conduite.

Cette dette d'honneur risque fort de n'être jamais payée.

Les affaires d'abord

Le traité nippo-russe met l'eau à la bouche aux hommes d'affaires américains. Toujours à l'affût des exploitations naturelles à développer et qu'elle confiera ce soin volontiers au capital étranger. Ils savent que l'Allemagne a déjà une forte emprise sur le pétrole russe et surtout sur quelques-unes de ses plus grandes mines. Le Japon emboîte le pas à l'Allemagne et fait lui aussi sa paix avec la Russie. Les Etats-Unis sont menacés de se faire couper l'herbe sous le pied par leurs rivaux. Alors au diable tous les griefs contre la révolution russe et les affaires tout d'abord. Aussi les moutonnements économiques avec la Russie ne deviennent-ils plus vigoureux aux Etats-Unis. S'il emportait le morceau d'ici peu il n'y aurait pas à s'en étonner.

Déjà fatiguée

La république de Costa Rica vient de démissionner de la Ligue des Nations. C'est un petit pays qui avait bien peu de poids dans

Suite à la page 2

14,537 ELEVES DANS LES ECOLES DE NOTRE REGION

Le district scolaire de la Vallée du St-Maurice a 130 classes et un personnel enseignant de 528.

LES SALAIRES MOYENS

D'après le rapport que vient de soumettre au surintendant de l'instruction publique, M. Alphonse L. Auger, inspecteur d'écoles pour le district de la vallée du St-Maurice, comprenant plus particulièrement les centres de Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère, il y a d'inscrits aux écoles de ce district 14,537 élèves dont 9,299 dans les écoles primaires élémentaires, 2,839 dans les écoles primaires complémentaires, 750 dans les institutions indépendantes subventionnées et 1,649 dans les institutions indépendantes non subventionnées. Le nombre de municipalités scolaires est de dix-neuf et elles sont toutes sous le contrôle de commissaires. Il y a dans tout ce district 130 classes se répartissant comme suit: 13 écoles primaires élémentaires subventionnées et 88 non subventionnées, 6 écoles primaires complémentaires; 4 institutions indépendantes subventionnées et 19 institutions indépendantes non subventionnées.

Le personnel enseignant de ce district se chiffre à 528 qui se répartissent comme suit: instituteurs laïques, 19 sous contrôle et 3 indépendants; instituteurs religieux, 93 sous contrôle et 24 indépendants; institutrices laïques, 160 sous contrôle et 14 indépendantes; institutrices religieuses, 93 sous contrôle et 122 indépendantes.

Une des parties les plus intéressantes de ce rapport, c'est celle portant sur le salaire moyen payé aux différents catégories d'instituteurs et d'institutrices.

Les instituteurs laïques reçoivent un salaire moyen de \$1,011.00 dans les écoles primaires élémentaires et de \$1,100.00 dans les écoles primaires complémentaires. On paye un salaire moyen de \$467.50 aux instituteurs religieux dans les écoles primaires élémentaires et de \$517.00 dans les écoles primaires complémentaires. Le salaire moyen des institutrices laïques dans les écoles primaires élémentaires n'est que de \$295.75 et dans les écoles primaires complémentaires que de \$438.46. Les institutrices

religieuses ont un salaire moyen de \$382.14 dans les écoles primaires élémentaires et de \$411.12 dans les écoles primaires complémentaires. D'après les rapports des secrétaires-trésoriers des commissions scolaires dans le district de la vallée du St-Maurice, le nombre total d'enfants d'âge scolaire se chiffre à 16,920. Par catégories d'âge scolaire, ils se distribuent comme suit:

Garçons de 5 à 7 ans . . .	1,395
Filles de 5 à 7 ans . . .	1,462
Total . . .	2,857
Garçons de 7 à 14 ans . . .	5,216
Filles de 7 à 14 ans . . .	5,323
Total . . .	10,539
Garçons de 14 à 16 ans . . .	956
Filles de 14 à 16 ans . . .	1,087
Total . . .	2,043
Garçons de 16 à 18 ans . . .	691
Filles de 16 à 18 ans . . .	750
Total . . .	1,441
Total . . .	16,920

Dans toutes les catégories d'âge scolaire, il y a un excédent en faveur des filles et pour l'ensemble, il y a 324 filles de plus.

La présence moyenne pour tout le district a été de 85.66. Elle a été de 82.44 dans les écoles primaires élémentaires, 7.66 dans les écoles primaires complémentaires, de 74.40 dans les institutions indépendantes non subventionnées, 1,520 élèves.

Les élèves des écoles du district de la vallée du St-Maurice se classent comme suit selon le programme d'études: cours préparatoire, 2,468; première année, 5,173; deuxième année, 3,190; troisième année, 2,377; quatrième, 1,625; cinquième année, 824; sixième année, 434; septième année, 237; huitième année, 189.

UN CAUSE QUI INTERESSE LES AUBERGISTES

Jusqu'à quel point un propriétaire d'hôtel doit-il être tenu responsable des vols dont sont victimes ses pensionnaires?

UNE RECLAMATION

M. Alfred Gélinas, propriétaire de l'hôtel Saint-Maurice, de Grand-Mère, est poursuivi par M. Richard Deltelle, organisateur d'assurances, de Québec. Ce dernier réclame une somme de \$116, pour un paletot d'hiver et divers autres articles qui lui auraient été volés. Le 7 avril dernier, le demandeur s'enregistrait à l'hôtel Saint-Maurice et, le lendemain, il prétend qu'un paletot, un foulard de soie, et une paire de gants lui ont été dérobés. Il aurait fait, en rapport avec ce vol, divers déboursés qui s'élèvent à une vingtaine de piastres environ. Sur les instances répétées du défendeur, Deltelle dit qu'il a logé une plainte contre un nommé Léo Maloney, pour vol. Celui-ci plaide non-coupable et fut immédiatement libéré. Ce nommé Maloney réclame au jourd'hui de Deltelle des dommages au montant de \$50, pour fausse arrestation et \$2, pour frais d'avocat. Tous ces montants réunis forment une somme de \$52, que le demandeur réclame du défendeur. Il a donc pris une action, demandant que la cour condamne Gélinas à lui payer cette somme, avec intérêt et dépens.

Le défendeur plaide que s'il y eut vol le demandeur seul doit en être tenu responsable. Quand il s'enregistre à l'hôtel, il reçoit une clef pour la chambre No 5. Gélinas affirme que personne d'autre n'avait semblable clef et que le demandeur seul pouvait entrer dans cette chambre. Si des effets lui furent volés, il soutient que cela est dû à la faute du demandeur, qui n'a pas pris la précaution de placer son linge dans sa chambre, laquelle fermait à clef, et dans laquelle personne n'aurait pu pénétrer.

L'honorable juge A. Déry a entendu cette cause, et l'a prise en délibéré, après les plaidoiries des avocats.

5 feux au Cap

Cap de la Madeleine, 23 — Les pompiers du Cap de la Madeleine, ont eu à répondre à plusieurs alarmes durant le cours de la journée d'hier, pour des feux de cheminée qui ne causèrent pas de dommages heureusement.

A trois heures et vingt trois minutes la boîte No 24 les appelait chez M. Isaie de Grandmont, dans le logement occupé par M. Joseph Massicotte, 45 rue St-Georges; à cinq heures et onze minutes, appel par la boîte No 6, chez M. Ernest Cossette, No 106 rue St-Philippe, et en revenant au poste, les pompiers, arrivèrent à 269 rue Notre-Dame, chez M. Alfred Bourassa, où la cheminée était aussi en feu.

A six heures et vingt-cinq, la boîte No 24, les appelait à 525 rue Notre-Dame pour un nouveau feu de cheminée et à neuf heures et quarante ils étaient

LE SEMINAIRE DE NICOLET FETE SON SUPERIEUR

Continuant une vieille tradition, les élèves, anciens et nouveaux, présentent leurs hommages au supérieur, M. le chanoine Joseph Bourgeois.

JOLIE SEANCE

Le séminaire de Nicolet continuant une vieille tradition, a fêté, mercredi soir son supérieur, M. le chanoine Jos. Bourgeois. Beaucoup d'anciens élèves s'étaient rendus à l'Alma Mater pour revivre la douceur de cette réunion de famille. Les parents des élèves actuels avaient aussi été invités, de sorte que la grande salle des séances regorgeait de monde. Nombre de prêtres du diocèse étaient également présents, autour de l'heureux supérieur.

C'est une coutume qui remonte aux premières années de la fondation du séminaire que le troisième mercredi de janvier soit consacré à l'expression au supérieur des vœux et des sentiments d'affection des étudiants à celui qui a charge de les diriger, dans les détails de leur vie collégiale.

Un joli programme avait été préparé par les élèves. Une pièce en vers fut rendue avec un succès remarquable. Les spectateurs ont chaudement applaudi les acteurs dont le jeu artistique soulevait leur admiration. La fanfare du séminaire sut se faire goûter dans divers morceaux de musique.

On remarquait parmi les prêtres étrangers, M. l'abbé L. P. Normand, de l'évêché des Trois-Rivières, et M. l'abbé Joseph Desllets, directeur des élèves du séminaire des Trois-Rivières. Aux premiers rangs de l'assistance se trouvaient M. le juge Trahan, M. Jos. Desrochers, représentant du comté de Nicolet au parlement fédéral, M. Arthur Belliveau, recteur de la ville de Trois-Rivières, confrère de M. le chanoine Bourgeois, M. le magistrat F. X. Lacoursière, M. le notaire J. A. Lemire et le colonel Pellerin des Trois-Rivières, M. J. W. Denis, protonotaire de Nicolet, M. John O'Shaughnessy, de Nicolet.

Tous les auditeurs ont fort apprécié l'exécution du programme soigneusement préparé, et la fête traditionnelle fut, comme toujours, l'occasion d'une joyeuse réunion d'amis et de confrères.

Il y eut grand congé, pendant la journée d'hier, pour compléter les réjouissances qui accompagnaient les démonstrations d'attachement des élèves envers leur supérieur.

encore appelés par la boîte No 4, chez M. Alfred Ricard, No 75 rue Fusée, cinq alarmes durant la journée.

M. Joseph Châteaufort, de Proulxville, vient de perdre un enfant de six ans, décédé à l'hôpital St-Joseph. Le corps a été transporté à Proulxville.

\$7,886.00 D'AMENDES EN COUR DU MAGISTRAT

Les offenses contre les lois du Revenu de l'Intérieur fédérales ont rapporté la somme de \$5,460.00.

215 PLAINTES DANS L'ANNEE

Les amendes imposées à la cour du magistrat, juridiction criminelle, ont rapporté durant l'année écoulée la somme totale de \$7,886.00 dont \$2,195.00 pour les offenses contre les lois provinciales, \$231.00 pour les offenses contre la loi criminelle et \$5,460.00 pour les offenses contre les lois du Revenu de l'Intérieur ou fédérales.

La cour du magistrat a eu à s'occuper de 215 offenses qui se répartissent comme suit:

Contre les lois provinciales: 66 en tout; 25 contre la loi de la Commission des Liqueurs, 39 contre la loi des Véhicules Moteurs et 2 contre la loi de la chasse.

Contre la loi criminelle: 109 en tout; 17 pour assaut; 3 pour désertion de service; 1 pour dommage à la propriété; 1 pour empoisonnement de bétail; 2 pour faux; 2 pour faux prétextes; 16 pour fréquentation de maisons de désordre; 1 pour homicide volontaire; 1 pour lancement de projectile sur les chars; 1 pour menace; 3 pour entraves à des fonctionnaires publics; 2 pour parjure; 5 pour refus de pourvoir; 8 pour vagabondage et 48 pour vol.

Contre les lois du Revenu de l'Intérieur ou fédérales: 40 en tout; 20 pour possession d'alambic; 3 pour avoir posséder du moult pour fabriquer des spiritueux; 89 pour avoir possédé des spiritueux illégalement fabriqués; 1 pour avoir brassé de la bière sans patente; 1 pour offense contre la loi de l'Industrie

littéraire; 7 pour violation de la loi concernant la navigation au Canada.

Le nombre de plaintes portées devant le magistrat a été de 215 et le nombre reçu d'un autre magistrat ou d'un juge de paix de 8. Les magistrats ont jugé 167 plaintes et il y a eu 119 convictions sommaires. Les jugements ou convictions se chiffrent à 107 et il y a eu 97 condamnations sur confession de jugement ou plaidoyer de culpabilité, 22 acquittements sur confession de culpabilité, 22 acquittements sur plaidoyer, 12 acquittements sur confession de culpabilité et 12 acquittements sur plaidoyer. Les accusés ont été renvoyés aux assises sur cette enquête et 6 ont été libérés. Il y a eu 24 procès sommaires, 24 convictions et l'acquiescement. Il n'y a pas eu de sentence ajournée. Les procès expéditifs se sont chiffrés à 23 avec 18 convictions, 2 acquittements et 3 sentences ajournées. Aucun cas de jeunes délinquants en cour de magistrat durant l'année écoulée. 31 causes ont été retirées, réglées hors de cour ou partie hors de cour.

JURIDICTION CIVILE

En cour de magistrat, juridiction civile, le nombre des sommations a été de 1,528. Les sommations rapportées en cour ont été au nombre de 1,026, ont été réglées 820 avant jugement. Il y a eu jugement dans 706 cas. Les causes déboutées se chiffrent à 8. Les exécutions ont été au nombre de 113 et il y a eu 4 oppositions.

LES ELEVEURS DE NICOLET A L'EXPOSITION

La Société d'Agriculture de Nicolet demande aux directeurs de l'Exposition Provinciale de considérer ce comté, dans la région de Québec.

DOUBLE AVANTAGE

(De notre correspondant) Ste-Monique, Québec, 23.—M. Henri Leblanc, le secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture du Comté de Nicolet, nous apprend qu'à une séance régulière des directeurs de sa société tenue récemment, on a décidé de demander aux directeurs de l'Exposition Provinciale de Québec que le comté de Nicolet soit considéré comme faisant partie de la région de Québec tout comme le comté d'Arthabaska, et que les éleveurs de ce comté aient en conséquence le privilège de participer à la fois à l'Exposition Régionale et à l'Exposition Provinciale annuelles.

L'on sait qu'à Québec il y a double avantage pour un éleveur de participer à l'Exposition puisqu'il y a double liste de prix et double concours tout le premier s'applique aux éleveurs de la région de Québec et le second à ceux de la région de Québec tout comme le comté d'Arthabaska, et que les éleveurs du Canada. Ces directeurs de notre société ont écrit à ce sujet à M. Morisset, le secrétaire de l'Exposition Provinciale de Québec et s'attendant d'avoir une réponse dans les premiers jours de février.

A cette séance des directeurs du comté de Nicolet étaient présents: M. J. P. Desrochers, lauréat de la Médaille d'Or du Mérite Agricole qui fut décoré à l'Exposition de Québec en 1917 et depuis cette époque, député de Nicolet au parlement fédéral, et président de la Société ainsi que M. J. Bte Provancher, vice-président, MM. Henri Carter, Georges Martin, Edmond Melançon, G. E. Hoyle, Aimé P. Beauchemin et Joseph Hébert.

Les agriculteurs du comté de Nicolet ont fait beaucoup de progrès en ces dernières années en matière d'élevage et ils sont convaincus qu'ils peuvent figurer avec grand avantage dans les concours régionaux et provinciaux.

SHAWINIGAN

Suite de la page 1

Comme il avait été entendu à la séance précédente, le conseil a pris connaissance de la situation financière actuelle de la municipalité de Shawinigan Est. M. le notaire L. O. Barabault, secrétaire-trésorier de cette municipalité, a fourni à nos autorités toutes les informations nécessaires lesquelles ont été trouvées satisfaisantes. Ces renseignements ont été demandés parce qu'on avait entendu dire ici que le conseil de Shawinigan Est avait conclu un arrangement avec la Canadian Aloite Co., qui se trouve dans ses limites, pour accorder certains privilèges à la dite compagnie. Il y a eu effectivement des pourparlers à ce sujet entre les intéressés mais aucun accord n'a été conclu.

La séance a été ajournée à cet après-midi, à deux heures, pour prendre en considération l'approbation du règlement annexé à notre cité le village de Shawinigan Est. Il est très probable que ce règlement sera alors définitivement adopté.

LISEZ LES ANNONCES
Les nouvelles du jour.

LE CONCERT PHILHARMONIQUE FERA EPOQUE

Notre fanfare a l'intention de remporter la palme dans le concours des corps de musique de notre province. — L'heure du train spécial.

M. BELIVEAU A TOUT PREVU

Les derniers détails de l'organisation du voyage de la Philharmonie de La Salle à Montréal, ont été définitivement arrêtés. D'après les derniers arrangements que M. Arthur Belliveau, recteur de la cité a faits avec la compagnie du Pacifique Canadien, le train spécial partira de notre ville à midi et demi dimanche.

Le concert qui aura lieu dans l'après-midi a été soigneusement préparé. Tous les musiciens connaissent parfaitement bien leur partition, et d'après ceux qui ont entendu les exercices de la Philharmonie les centaines de mille amateurs de radio auront l'occasion de goûter de la vraie musique. Notre corps de fanfare saura certainement faire honneur à notre ville. Les tridivans qui désirent faire le voyage avec la Philharmonie pourront se procurer des billets à prix réduits aux bureaux du Pacifique ou chez le greffier de la ville.

Il ne faut pas oublier que tous les auditeurs du concert auront le droit de donner un vote, en faveur de notre fanfare. La popularité des divers corps de musique de notre province sera déterminée par le nombre de témoignages de félicitations qui auront été adressés au poste radiophonique (CKAC). Il faudra donc à chaque donneur de vote en voyant immédiatement après le concert un télégramme ou une lettre de félicitation. Cette lettre ou ce télégramme sera compté pour un vote en faveur de la Philharmonie. Un radio spécial sera installé par M. Dumont Globensky, de la maison C. W. Lindsay, dans la grande salle de l'hôtel de ville, pour permettre aux citoyens de prendre part au triomphe de notre fanfare. Que chacun s'efforce donc de contribuer d'une manière quelconque au succès du concert de dimanche. C'est entre 4.30 et 6.00 p.m. que se donneront le concert et les deux discours du maire Better et l'un en français et l'autre en anglais.

L'ECLIPSE

Suite de la page 1

Le docteur Chant a expliqué à la Presse Canadienne qu'il désirait faire des observations pour savoir si la lumière de la couronne est polarisée, et si oui, dans quelles proportions. Un camera à quatre lentilles sera employé dans ce but. "On peut produire de la lumière polarisée dans le laboratoire", a-t-il expliqué, "en faisant passer un rayon de lumière à travers un cristal de spath islandais. Ce même matériel sert à examiner la lumière pour déterminer si elle est polarisée. Nous allons placer des prismes de Nicol contenant des morceaux de spath islandais devant deux des lentilles du polariscope". Si une bonne partie de la lumière de la couronne traverse ces morceaux de spath le professeur Chant en conclura que la plupart de ses vibrations s'en vont dans une même direction. La différence entre les deux plaques montrera la direction de la polarisation.

Le professeur Chant espère aussi pouvoir examiner les atomes individuels qui sont dans le soleil, à quelque 93,000,000 de milles de nous. Il dirigera son instrument sur la couronne, et le spectre solaire qu'il photographiera contiendra une série de lignes. Quelques-unes peuvent être reproduites dans un laboratoire, et c'est de cette manière qu'il fut découvert que le gaz hélium et l'hydrogène se trouvaient dans la couronne solaire. D'autres de ces lignes n'ont encore pu être identifiées, et c'est pour photographier, afin de continuer l'étude, que les savants vont prendre ces tudes des éléments qui composent la couronne solaire.

glissait simplement de la combinaison du service de télégraphe rapide et de la merveille de la radio-téléphonie.

UNE VISITE DE CAMBRIOLEURS A STE-MARGUERITE

Des voleurs, la nuit, pénétrèrent chez MM. Théod. et Willie Beaudry, cultivateurs, et font main-basse sur poules, provisions, trousseaux, etc.

AVEC EFFRACTION

Les temps sont durs, l'ouvrage est rare, et le besoin se fait sentir dans beaucoup de foyers. Serait-ce la nécessité qui a poussé des voleurs à faire main-basse, au cours de la nuit, sur des provisions d'une valeur assez considérable, dans deux fermes de la banlieue Ste-Marguerite, appartenant à MM. Théod. et à M. Willie Beaudry?

Ces malcommodes visiteurs se sont d'abord rendus chez M. Théod. Beaudry, et probablement par l'odeur alléchante, ont enfoncé les vitres d'un chariot, et ont inspecté les provisions d'un garde-manger. La porte de ce garde-manger était fermée à clef, et pour faire le moins de bruit possible, les voleurs ont brisé les vitres d'un chariot. Une fois dans la place, ils s'emparèrent de la moitié d'un porc frais. M. Beaudry, l'autre, avait fait "boucheries", et sa provision de lard pour l'hiver se trouvait dans cette armoire extérieure. Les voleurs prirent la part du lion, puis ils se saisirent ensuite de deux trousseaux, dont l'un servait à atteler un chien. Ils emportèrent en même temps un harnais à chien.

Chez le voisin, M. Willie Beaudry, ils se contentèrent de prendre 14 poules qui étaient perchées dans l'étable.

Les voleurs ont révélé qu'ils possédaient une audace inouïe. Ils passèrent tout près de la maison, chez M. Théod. Beaudry. Dans l'autre cas, ils sembleraient être plus soupçonneux, et prirent la précaution de passer plus au large, en coupant à travers le champ.

En mémoire de

Benoit XV

(Presse Canadienne)

Rome, 23 — Le troisième anniversaire de la mort du pape Benoît XV a été commémoré solennellement à la chapelle Sixtine. Le pape Pie XI et de nombreux hauts dignitaires ecclésiastiques y ont assisté. Le cardinal Mistrangelo, de Florence, a officié. Les membres du corps diplomatique étaient aussi présents.

Avez-vous peur de travailler?

Non, eh bien, nous avons besoin de DEUX BONS COLLECTEURS, pour aller dans une ville voisine, positions avantageuses et de confiance. Pour quinze jours seulement mais il y a de belles affaires qui attendent deux jeunes gens qualifiés pendant ce temps.

On devra avoir plus de vingt ans et être capable de fournir des références.

S'adresser samedi entre 4 et 5 heures, au "Nouveliste", 179 rue St-Georges.

PLAMONDON-PAQUIN

(quatre grands récitals)

23	VENDREDI	Les Trois-Rivières
JANVIER :		Hôtel-de-Ville, 9 Heures P. M.
24	SAMEDI	YAMACHICHE
JANVIER :		Sal'e du Couvent, 8.15 hres P. M.
26	LUNDI	Shawinigan Falls
JANVIER :		Salle du Poste No 1, 8.30 hres P. M.
27	MARDI	NICOLET
JANVIER :		Sal'e de l'Hôtel-de-Ville, 8.15 P. M.

Les billets pour le concert des Trois Rivières sont en vente chez C. W. LINDSAY Ltée. Pour le concert de Shawinigan Falls, les billets et le plan de la salle sont déposés à la Pharmacie Lafard.

NE VOUS DERANGEZ PAS -- TELEPHONEZ 589

Lorsque vous voulez faire paraître une annonce classifiée dans le "Nouveliste", téléphonez-nous et nous ferons le reste.



Il est très facile de trouver une femme de ménage ou une servante quand on se sert des petites annonces classifiées du "Nouveliste", parce que plus de 10,000 personnes les lisent chaque jour.

ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF

Annonces classifiées régulières, 25c pour les premiers 25 mots, le par mot additionnel.
CARACTERE NOIR—Toute annonce classifiée composée de 8 points noirs sera payable à raison de 3 cents du mot.
EN-TÊTE NOIR—Une ligne en caractères gras (10 points noirs), 15c par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, selon le tarif.
CADRE NOIR—Bordure en 6 points noirs et matières à lire en 8 points \$1.00 par pouce et par insertion.
AVIS—Avis de naissance, de mariage, de décès, 75c par insertion selon la formule, 3c par mot ajouté.
DIVERS—Remerciements pour sympathies, service anniversaire, messes de requiem, résolutions de condoléances, In Memoriam, avis d'assemblées, soirées, fêtes charitables, parties de cartes, œuvres charitables et patriotiques, etc., 3 cents par mot.
TOTA BENE—Toute annonce classifiée est soumise à l'approbation de la direction et strictement payable d'avance. Les abréviations, signes de piquet (8) et autres, les chiffres, comptent pour un mot complet. Nous n'acceptons pas d'annonces classifiées après neuf heures du matin, pour insertion le même jour.

A Louer

A LOUER—Magasin et logement au centre de la ville. S'adresser à M. A. J. M. Isola, 94 Notre-Dame, tél. 382-m.
 6061-21-jno.
VOUS TROUVEREZ chambre et pension au No 92 Bonaventure. Tél. 1191-j.
 6059-20-jan-20-fév.

A LOUER—Chambre exceptionnelle. Grand de maison de pension au centre de la ville, complètement meublée. Possession immédiate si désirée. S'adresser H. E. Bachand, 2 Haut-Boc.
 6069-23-1fois

MAISON A LOUER—7 appartements. Possession immédiate. S'adresser à 65 Gervais.
 6072-23-2fois

A Vendre

A VENDRE—Bonne qualité de bois, franc et mou, charbon pour allumer le poêle, toujours à l'ancienne cour à bois. 67 St-Philippe, coin Ste-Elizabeth. H. DesRoches, tél. 860-w.
 5780-5-jno.

A VENDRE—Une bâtisse-amélioration moderne, 2 logements, Plateau Lavolette. Une autre de belle apparence et en très bonne condition, 4 logements, rue St-Philippe. S'adresser à Arthur Spénard, 42 St-Pierre, Trois-Rivières.
 6010-7-j-fév.

A VENDRE—Spécierie à vendre ainsi que cheval et voiture, site avantageux. Pour informations s'adresser par tél. 1872.
 6045-14-15-17-19-21-23-j.

OFFRONS PRESENTMENT 2 pianos légèrement usagés remis à neuf, de vraies occasions et facilités de paiement. Ne tardez pas, achetez immédiatement. Venez voir afin de vous convaincre. C. W. Lindsay Limitée, Trois-Rivières.
 6063-21-3fois

MAISON NEUVE A VENDRE—en briques, 2 logements, 7 appartements chacun, avec installation de chauffage. S'adresser à 208 Ste-Ursule.
 6066-22-6fois

A VENDRE—3 tables de pool, une table de pool anglais avec accessoires. Bannes conditions. S'adresser à Harry Poulos, 29 Des Forges.
 6067-22-6fois

A VENDRE—Un manteau en drap avec collet en fourrure. Aussi un costume bleu-marin. Vente cause de décès. S'adresser au Gardien du Cimetière.
 6068-23-1fois

DIVERS

NOUS ACHETONS ET REVENONS les meubles de seconde-main. Jos. Lemay, 50 Ste-Marguerite. 20 janv. au 20 fév.
VEULEZ-VOUS PRENDRE NOTE que le No. de téléphone de M. Ben. Deshaies, coin Royale et Ste-Julie est maintenant 1487 au lieu de 1087.
 6071-23-1fois

On Demande

PETITS GARÇONS—On demande trois ou quatre petits garçons, n'allant pas à la classe, pour une proposition lucrative. S'adresser à H. Bergeron, 60 Tammarac, Shawinigan Falls.
 6029-18-jno

AGENTS DEMANDES—Commencez sans délai dans le commerce Watkins, si vous voulez faire une année de gros profits. Faillite impossible, si vous êtes actifs. 178 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. Watkins, Compagny, 379 Craig Ouest, Montréal.
 6082-18-j. 16 fév.

NOUS AURONS deux positions de \$2500. de salaire par année à offrir d'ici quelques jours à deux hommes mariés et qualifiés. S'adresser à l'Impérial Life Ins. Company, 120a Notre-Dame.
 6070-23-1fois

ON DEMANDE unoyer de 7 à 8 appartements. Ecrire à Boite Postale 250, Trois-Rivières.
 6064-21-3fois

ON DEMANDE une jeune fille comme servante. S'adresser à M. E. Robert, 167a St-Roch.
 21-jno.

GUIDE D'AFFAIRES

ROUTES DE BOIS—Bonne qualité de bois d'épave à la corde ou au voy. Tél. 1436-m.
 6089-j

COUR A BOIS—Meilleure qualité de bois franc et croûtes sèches. Antonio Bernard, propriétaire, 2 Ste-Cécile, Tél. 776.
 6019-21-jan-28-fév.

BOIS DE CONSTRUCTION—Tousjours en stock, pin, épinette, bois franc B.C. Fir, colombar, forcenne, solive, lattes, planches embouteillées et planées, bois V. etc. J. M. Piché, Bureau et entrepôts: Bell et du Fleuve, tél. 75. 6023-31-fév.

Province de Québec,
 District des Trois-Rivières,
 No. 408.

Dame R. Lefebvre, de la Paroisse de Shawinigan Est, épouse de Willie Grenier, du même endroit, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse,
 vs
 Willie Grenier, du même endroit.
 Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause ce jour.

Destillets et Asselin,
 Procureurs de la demanderesse.
 13-j-fév.

STE-EULALIE, Co. Nicolet

—Etait en visite au presbytère le notaire Lemire et Mme Lemire des Trois-Rivières. M. Norbert Lemire de Montréal. M. Romulus Proulx, Gertrude et Laurette Proulx de South Darham, M. et Mme Robidas de Drummondville.

—Chez Mme Denis Hamel, M. Jos. Hamel, professeur de Montréal, M. et Mme Denis Hamel, professeur de Montréal, M. Richard Bergeron de Victoriaville.

—M. et Mme Donat Gauthier de Montréal en visite chez Mme Denis Hamel et Ephrem Deschênes.

—M. et Mme Roch Beauchemin de Notre Dame du Bon Conseil, M. et Mme Alexandre Gaudet, Miles François et Rose Marie Gaudet de St-Raphaël, M. Bruno Gaudet de Montréal chez M. Jos. Labranche.

—M. et Mme George Farly des Trois-Rivières en promenade chez M. Léopold Laurion.

—M. et Mme Michel Lupien de St-Valère chez M. Edouard Lemay.

—M. Victor Cormier de Ste-Gratude et Eugene Cormier des Provinces de l'Ouest en visite chez M. Jos. Cormier.

—En visite chez M. Eulalie Provencier M. Jérémie Comeau, Mlle Yvonne Comeau, M. et Mme Borronde Papien de Ste-Gratude, M. et Mme Elphège Deschênes, M. et Mme Emile Morel, de St-Sylvestre, M. et Mme Pierre Desruais, de St-Wenceslas, M. et Mme Odilon Thibault de Ste-Gratude.

—Chez M. Albert Richard, M. et Mme Paul Lanneville de St-Sylvestre, M. et Mme David Lanneville, M. et Mme Henry Lanneville, M. et Mme Fidèle St-Louis, de Ste-Gratude, Mlle Laurette Desilets, de Ste-Gratude, M. et Mme Laurent Cyrénne, de St-Grégoire.

—Mme Noël et M. et Mme Roméo Talbot des Trois-Rivières chez M. Benjamin Talbot.

—M. et Mme Aubry, M. et Mme Onésime Houle, M. et Mme Fleury, M. et Mme Laplante tous de St-Léonard, chez M. Israël Tetreault.

—M. Ovide Couplé et ses fillettes Marie-Ange et Jeannette de Ste-Anne du Saul, chez M. Alphonse Chrétien.

—Mme Elie Tourigny de Gentilly chez M. Valère St-Laurent, M. Hervé Prince de la Saskatchewan chez M. Camille Prince.

—Mme Vve Théophile Doucet de Ste-Anne d'Iberville de passage chez MM. Benjamin Talbot et Lucien Lemay.

—Mlle Yvonne Hôlle des Etats-Unis chez M. Séverin Talbot.

—Chez M. Oscar Desilets, marchand MM. Exilla Desilets et Hector Desilets de St-Samuel.

—Chez M. Rosaire Arseneault, M. et Mme J. C. Arseneault et leurs fillettes Thérèse.

—M. et Mme Jules Picotte et leurs fillettes Madeleine de Lachine, Mlle Annette Prince inst. des Trois Rivières, M. et Mme Omer Deshaies de St-Rosaire, M. et Mme Philippe Constant de Montréal et M. et Mme Philomène Constant.

—Miles Alphéda et Jeannette Bineau sont allées à St-Wenceslas et St-Célestin.

—M. Benjamin et Séverin Talbot sont allés à St-Jean Deschênes.

—M. et Mme Philippe Hamel et leur fils André sont revenus d'un voyage à Montréal.

—Mlle Ludgarde Baron, de St-Wenceslas a repris la classe du village en remplacement de Mlle Eva Richard de St-Grégoire.

—Mlle Germaine Arseneault est partie pour Montréal.

—Mme Luc Bergeron est revenue de Shawinigan Falls.

—Sont retournés continuer leurs études: Miles Aline Labranche au couvent de l'Épiphanie, Yvette Leblanc, Alice et Laurette Hébert, Laurette Pellerin à l'École Normale de Nicolet, Rachel Talbot au couvent St-Léonard, Aline Richard et Yvette Lanneville au pensionnat de Nicolet, Jean Marc Labranche et Gilbert Richard au Séminaire de Nicolet.

—M. Gratien Hélie a épousé Mlle Cassilda Chassé.

LE LOCKEY A GRAND'MERE

(De notre correspondant)
 Grand'Mère, 23 — Une intéressante partie de Hockey a eu lieu sur la patinoire du collège, entre les demi-pensionnaires de cette institution.

On avait formé deux clubs dont les joueurs étaient recrutés parmi les demi-pensionnaires, de "Canadian" et le "Grand'Mère". Le "Grand'Mère", club aux couleurs locales l'a emporté sur ses rivaux qui s'étaient affaiblis d'un nom d'une trop grande célébrité pour leurs capacités. Le "Grand'Mère" a gagné par un score de 4 à 3.

On juge immédiatement que la partie a été très contestée et que le club au nom célèbre a fort travaillé pour faire triompher ses couleurs. C'est Ayotte, le capitaine de l'un des clubs qui fut l'âme de la partie en marquant 3 points, à lui seul sur de magnifiques lancers.

Le Landry ne put arrêter, Richard du "Grand'Mère" compta également un point. Du côté des rivaux, les "Canadiens" Horace Gélinas se distingua en enregistrant deux points de même que Leo Gervais qui compta également pour son club.

L'alignement des deux clubs était comme suit:

Grand'Mère Buts: Gélinas, Lambert, Chamberland, Laquerre, Richard, Ayotte, Brunelle.
Canadien Buts: Défense: A. A. Deschênes, Lavigne, H. Gélinas, L. P. Poulin, Gervais, Boissj.

Score final: 4 à 3 pour "Grand'Mère".

UN BLANCHISSAGE

Le club de l'école St-Jean Baptiste s'est attiré un blanchissage en règle lorsqu'il s'est vu disputer la rondelle avec la redoutable équipe de notre Académie.

Nos Collégiens ont tenu tête aux gars de St-Jean Baptiste dans les trois périodes. Malgré les efforts inouïs effectués par ces derniers, ils ne sont parvenus à éviter un blanchissage.

Dans la première période, le jeu ne fut pas très rapide ni d'un côté ni de l'autre. Mais à la seconde période le St-Jean Baptiste manifesta l'entrain, et ses joueurs s'efforcèrent de tromper la vigilance de Gervais, mais sans aucun résultat, car celui-ci fut une vraie muraille dans les buts et n'a pas laissé toucher au fil.

Ayotte et Brunelle furent très efficaces sur la défense et leur rude travail compte pour beaucoup dans la victoire du "Collège". St-Jean Baptiste a travaillé fort dans les trois périodes; il y eut de splendides descentes faites par les frères Bingle qui jouèrent sur la ligne d'avant du St-Jean Baptiste, Horace Ayotte et Gélinas, du côté de l'Académie, fatiguèrent les avant du St-Jean-Baptiste. Rogue s'est particulièrement distingué dans cette partie en comptant deux points, tous les deux dans la première période. Proulx compta également dans la première période. Le score était de 3 à 0 à la fin des premières vingt minutes. Au second "20" Gélinas compta de nouveau pour l'Académie, et mit le score à 4 pour notre collège. St-Jean Baptiste travailla dur

adversaires: le jeu d'ensemble qui est leur caractéristique; leurs lancers toujours redoutables et maintes autres qualités en font la terreur de leurs adversaires. Et ce qui met du cœur au ventre de ces avants, c'est de se savoir soutenus par une défense adroite, résolue, courageuse, méritante.

Alignement de l'équipe des Professionnels—Buts: J. Lafond; L. Cyr, T. Houle, J. Hébert, A. V. Therrien, W. P. P. M. Bellefeuille, A. Beland, M. Trudel, Monsieur le docteur Perron.

Alignement de l'équipe du Society Brand—buts: S. Lambert; E. Doucet, B. Gélinas, J. Heique, E. Dho, B. Leblanc, D. Cartier, A. Bellemare, P. Cossette, L. Caron.

Disons pour mettre le rapport complet que la rondelle fut gracieusement mise au jeu par M. le maire Dufresne qui a l'honneur de posséder le titre de président-honoraire de la fameuse équipe des Professionnels.

Partie très contestée

Shawinigan Falls, 23 — En dépit du froid intense, un bon nombre d'amateurs se sont rendus à l'Arena pour être témoins de la fameuse rencontre entre le club des Professionnels et le Society Brand ayant comme gérant le populaire M. Charles Dho. Ces amateurs n'eurent pas à regretter de s'être un peu dérangés à une heure tardive car ils eurent le plaisir d'assister à une des parties les plus enthousiastes qui se verront au cours de l'hiver.

Le club des Professionnels fut nettement supérieur au Society Brand durant toute la partie. Il ne réussit cependant pas à prendre le gardien des buts du Society Brand en défaut. Lambert joua vraiment une partie extraordinaire pour les gars de Charles Dho. Son jeu dans les filets sauva son club d'une défaite humiliante. Pas un point ne put être compté contre lui. Et comme le Society Brand, de son côté, ne put jamais approcher les buts des Professionnels, la partie se termina zéro à zéro. Les Professionnels se montrent un peu chagrins de ce résultat Ce qui les humilie c'est d'avoir pu remarquer avec des points leur supériorité et de constater que leurs adversaires semblent vouloir se proclamer leurs égaux.

Le Dr Beland, capitaine des Professionnels, tenta vainement d'amener le Society Brand à jouer une période supplémentaire. Rien n'y put. Charles Dho jugea mieux de laisser ses troupes sous la tente ou elles s'empresseraient de se retirer aussitôt la partie finie.

Un résultat reste établi dans l'esprit de ceux qui assistèrent à cette magnifique partie: c'est que les Professionnels ont démontré qu'ils sont en mesure de donner du fil à retordre à des clubs de haute valeur.

En effet leurs avants se composent de joueurs d'une rapidité et d'une endurance extraordinaires. De plus l'entrain avec lequel ils font dans les lignes

LE LOCKEY A GRAND'MERE

(De notre correspondant)
 Grand'Mère, 23 — Une intéressante partie de Hockey a eu lieu sur la patinoire du collège, entre les demi-pensionnaires de cette institution.

On avait formé deux clubs dont les joueurs étaient recrutés parmi les demi-pensionnaires, de "Canadian" et le "Grand'Mère". Le "Grand'Mère", club aux couleurs locales l'a emporté sur ses rivaux qui s'étaient affaiblis d'un nom d'une trop grande célébrité pour leurs capacités. Le "Grand'Mère" a gagné par un score de 4 à 3.

On juge immédiatement que la partie a été très contestée et que le club au nom célèbre a fort travaillé pour faire triompher ses couleurs. C'est Ayotte, le capitaine de l'un des clubs qui fut l'âme de la partie en marquant 3 points, à lui seul sur de magnifiques lancers.

Le Landry ne put arrêter, Richard du "Grand'Mère" compta également un point. Du côté des rivaux, les "Canadiens" Horace Gélinas se distingua en enregistrant deux points de même que Leo Gervais qui compta également pour son club.

L'alignement des deux clubs était comme suit:

Grand'Mère Buts: Gélinas, Lambert, Chamberland, Laquerre, Richard, Ayotte, Brunelle.
Canadien Buts: Défense: A. A. Deschênes, Lavigne, H. Gélinas, L. P. Poulin, Gervais, Boissj.

Score final: 4 à 3 pour "Grand'Mère".

UN BLANCHISSAGE

Le club de l'école St-Jean Baptiste s'est attiré un blanchissage en règle lorsqu'il s'est vu disputer la rondelle avec la redoutable équipe de notre Académie.

Nos Collégiens ont tenu tête aux gars de St-Jean Baptiste dans les trois périodes. Malgré les efforts inouïs effectués par ces derniers, ils ne sont parvenus à éviter un blanchissage.

Dans la première période, le jeu ne fut pas très rapide ni d'un côté ni de l'autre. Mais à la seconde période le St-Jean Baptiste manifesta l'entrain, et ses joueurs s'efforcèrent de tromper la vigilance de Gervais, mais sans aucun résultat, car celui-ci fut une vraie muraille dans les buts et n'a pas laissé toucher au fil.

Ayotte et Brunelle furent très efficaces sur la défense et leur rude travail compte pour beaucoup dans la victoire du "Collège". St-Jean Baptiste a travaillé fort dans les trois périodes; il y eut de splendides descentes faites par les frères Bingle qui jouèrent sur la ligne d'avant du St-Jean Baptiste, Horace Ayotte et Gélinas, du côté de l'Académie, fatiguèrent les avant du St-Jean-Baptiste. Rogue s'est particulièrement distingué dans cette partie en comptant deux points, tous les deux dans la première période. Proulx compta également dans la première période. Le score était de 3 à 0 à la fin des premières vingt minutes. Au second "20" Gélinas compta de nouveau pour l'Académie, et mit le score à 4 pour notre collège. St-Jean Baptiste travailla dur

adversaires: le jeu d'ensemble qui est leur caractéristique; leurs lancers toujours redoutables et maintes autres qualités en font la terreur de leurs adversaires. Et ce qui met du cœur au ventre de ces avants, c'est de se savoir soutenus par une défense adroite, résolue, courageuse, méritante.

Alignement de l'équipe des Professionnels—Buts: J. Lafond; L. Cyr, T. Houle, J. Hébert, A. V. Therrien, W. P. P. M. Bellefeuille, A. Beland, M. Trudel, Monsieur le docteur Perron.

Alignement de l'équipe du Society Brand—buts: S. Lambert; E. Doucet, B. Gélinas, J. Heique, E. Dho, B. Leblanc, D. Cartier, A. Bellemare, P. Cossette, L. Caron.

Disons pour mettre le rapport complet que la rondelle fut gracieusement mise au jeu par M. le maire Dufresne qui a l'honneur de posséder le titre de président-honoraire de la fameuse équipe des Professionnels.

Partie très contestée

Shawinigan Falls, 23 — En dépit du froid intense, un bon nombre d'amateurs se sont rendus à l'Arena pour être témoins de la fameuse rencontre entre le club des Professionnels et le Society Brand ayant comme gérant le populaire M. Charles Dho. Ces amateurs n'eurent pas à regretter de s'être un peu dérangés à une heure tardive car ils eurent le plaisir d'assister à une des parties les plus enthousiastes qui se verront au cours de l'hiver.

Le club des Professionnels fut nettement supérieur au Society Brand durant toute la partie. Il ne réussit cependant pas à prendre le gardien des buts du Society Brand en défaut. Lambert joua vraiment une partie extraordinaire pour les gars de Charles Dho. Son jeu dans les filets sauva son club d'une défaite humiliante. Pas un point ne put être compté contre lui. Et comme le Society Brand, de son côté, ne put jamais approcher les buts des Professionnels, la partie se termina zéro à zéro. Les Professionnels se montrent un peu chagrins de ce résultat Ce qui les humilie c'est d'avoir pu remarquer avec des points leur supériorité et de constater que leurs adversaires semblent vouloir se proclamer leurs égaux.

Le Dr Beland, capitaine des Professionnels, tenta vainement d'amener le Society Brand à jouer une période supplémentaire. Rien n'y put. Charles Dho jugea mieux de laisser ses troupes sous la tente ou elles s'empresseraient de se retirer aussitôt la partie finie.

Un résultat reste établi dans l'esprit de ceux qui assistèrent à cette magnifique partie: c'est que les Professionnels ont démontré qu'ils sont en mesure de donner du fil à retordre à des clubs de haute valeur.

En effet leurs avants se composent de joueurs d'une rapidité et d'une endurance extraordinaires. De plus l'entrain avec lequel ils font dans les lignes

Un "lord-rector"

Montréal, 23— Le conseil des sous-gradués a suggéré à la corporation et aux gouverneurs de l'Université McGill de créer les fonctions de Lord Rector de l'Université. La question n'a pas encore été discutée par les autorités de l'institution, mais on semble généralement disposé à l'établissement d'un poste semblable et l'on croit que la recommandation recevra le consentement des gouverneurs.

La position de Lord Rector est particulière aux Universités d'Ecosse. C'est généralement un homme d'Etat distingué ou un autre homme public, et son élection est entièrement du ressort des étudiants. Des hommes du calibre de lord Haldane, Lloyd George, Earl Balfour et lord Birkenhead ont occupé ce poste. C'est même à l'occasion de son élection comme Lord Rector, de St-Andrews, Ecosse, que sir James Barrie prononça son fameux discours sur le courage.

Calgary, 23 — Les fermiers-unis de l'Alberta ont choisi à leur convention, M. H. W. Wood, comme leur président en 1925. C'est la neuvième fois consécutive qu'il est élu à cette fonction. Aucun autre nom ne fut proposé et les cinq cents délégués présents à l'assemblée ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme sa nomination.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood vous soulagera

Mme John Lyman, Enterprise, Ont., écrit: "Après avoir eu la coqueluche je contractai la bronchite, et pendant des jours et des nuits je toussais continuellement. Je ne pouvais ni me reposer ni dormir, mais après avoir pris une bouteille du sirop de pin de Norvège du Dr Wood j'éprouvai un grand soulagement, et après en avoir pris plusieurs bouteilles, mon malaise disparut complètement."

Cet estimable remède pour la toux et le rhume est sur le marché depuis 35 années passées; vous ne risquez rien en l'achetant; uniquement préparé par The T. Milburn, Co., Limited Toronto, Ont.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS

Dr AUGUSTE PANNETON
 Spécialiste
 Maladies des yeux, des oreilles, du nez
 Consultations: 1.30 à 4.30 tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 et sur rendez-vous.
 65a, LAVIOLETTE. — Tél. 526

Téléphones: Bureau 519. Résidence 606
 Heures de Bureau:
 1.30 hr. à 4.30 p. m. 7 hrs à 8 p. m. le mardi et vendredi soir et sur rendez-vous
Dr LS-GEORGES GODIN
 Spécialiste
 Maladies des yeux, des Oreilles, du Nez et de la gorge.
 3a, rue Hart, Les Trois-Rivières

Docteur J. A. ROUSSEAU
 Directeur du
 DISPENSAIRE ANTI-VENERIEN
 Bureau privé. Consultations:
 10.00 à 11.00 a. m. 2.00 à 4.00 p. m.
 6.00 à 8.30 p. m.
 Mardi, jeudi et samedi
 Téléphone 119. 23 rue Royale

Dr HENRI LACROIX
 Médecin-Chirurgien
 468, rue St-MAURICE. Tél. 1385
 DISPENSAIRE PRIVÉ
 Pour maladies vénériennes, de la peau, de la vessie, du rein, du cuir chevelu et syphilis.

CONSULTATIONS
 (9 à 11.45 a.m.—2 à 5 et 7 à 8.15 p.m.)
 Dimanche sur appointements

Dr ALEX. ACHPSE
 1 place de la Paix de M-deur de Paris
 Licencié de Cosme, Médecin et Chirurgien
 Spécialiste
 CHIRURGIE GENERALE
 Maladies de Voies Urinaires, Maladies des Femmes
 CONSULTATIONS de 11 à 12 a.m. de 3.30 à 5 p. m. et de 7 à 8.30 p. m.
 22, rue Des Forges, Tél. 469

Dr ROCH HEBERT
 Spécialiste
 Maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge.
 Heures de bureau: 10 hrs à midi; 1 à 5 1/2 hrs. soir, 7 à 8 1/2 hrs
 72 Des Forges. Tél. 1425

Téléphone Bell 672
J. P. MEUNIER, O.D.
 Spécialiste
 POUR LA VUE
 42 RUE DES FORGES
 TROIS-RIVIERES

Téléphone 10631
ROSAIRE MARCOTTE
 B.A.B.C.
 AVOCAT
 17, RUE ALEXANDRE
 TROIS-RIVIERES

BUREAU, BIGUE & GOVIN
 AVOCATS
 4 RUE DES FORGES
 Téléphone 592

G.-M. Robichon Léon Méthot
ROBICHON & METHOT
 AVOCATS
 Edifice Banque d'Hochelaga
 Entrée: rue Hart, Trois-Rivières

Téléphone 1881
 François Desjardis, C. R. Louis D. Durand, L.L.B.
Désilets & Durand
 AVOCATS
 34, rue Bonaventure.

Tél. Bell 1000
 Edouard Langlois, M. L. Duplessis
 Léon Lamothe
DUPLESSIS, LANGLOIS & LA MOTHE
 AVOCATS
 4, rue St-Joseph, Trois-Rivières

BOURSE, COMMERCE, FINANCE

BOURSE DE NEW YORK

Cours du 22 janvier 1925 fournis au "Nouveliste" par la maison Keating & McLean

Chemins de fer et Matériels	
American Car Foundry	108 1/2
American Loco	116 1/2
Chicago R.Y.	117 1/2
Baltimore & Ohio	78
Baldwin Loco	132 1/2
C. P. R.	150 1/2
Great North. Pfd.	69
Northern Pacific	68 1/2
New York Central	122 1/2
Pennsylvania R.Y.	48 1/2
Reading	77 1/2
R.Y. Steel Springs	133
Southern Pacific	105
Southern R.Y.	81
Union Pacific	140 1/2
Acier	
Bethlehem Steel	50 1/2
Cruikshank Steel	76 1/2
Republic	70
U. S. Steel Corp.	125 1/2
Mines de cuivre, etc.	
Amendia Copper	45
Nickel	26 1/2
Automobiles et Accessoires	
General Motors	73 1/2
Studebaker	43 1/2
Stromberg Carburetor	72
Westinghouse	76 1/2
Huiles et Pétroles	
California Petroleum	27
General Asphalt	57 1/2
Pan American Oil	64 1/2
Pacific Oil	55 1/2
Standard Oil	10 1/2
Texas Oil	44 1/2
Divers	
American Can	164 1/2
Alcohol	82 1/2
Corn Products	38 1/2
Central Leather	194 1/2
Cuban Sugar	12 1/2
General Electric	319 1/2
Goodrich Rubber	42 1/2
International Paper	56 1/2
Kelly-Springfield	15
Morch	42 1/2
Rubber	42 1/2
Woolens	58 1/2
Woolworth Chemical	44 1/2
Stewart Warner	73 1/2

BOURSE DE MONTREAL

Cours du 23 jan. 1925, fournis au "Nouveliste" par la maison L. G. Bouchard & Cie

Attili Pulp	
Atlantic Sugar	29
Asbestos Corp.	45
Brompton Pulp	29 1/2
Bell Telephone	135
Brazilian Traction	26 1/2
Can. Car & Foundry	52 1/2
Can. Car Foundry pr.	85 1/2
Can. Cement	91 1/2
Can. Colton	107 1/2
Cons. Smelter	55 1/2
Can. S.S. Lines pr.	47 1/2
Can. Conversions	83 1/2
Dominion Bridge	81 1/2
Dominion Cannery	73 1/2
Dominion Textile	68 1/2
Howard Smith pr.	70 1/2
Laurentide Pulp	83
Montreal Power	107 1/2
Orville Flour	40 1/2
Price Brothers	30 1/2
Quebec Power	87
Shawinigan Power	125
Spanish River	108
Spanish River pr.	121 1/2
Steel Co. of Canada	84 1/2
Wapagamack	35
Winnipeg R.Y.	39 1/2

Marché des changes

Louis	
Franc	\$4.86 2-3
Franc	19.30
Franc	19.30
Lire	19.30
Franc	19.30
Florin	40.20
Peseta	19.30
Mark	23.50
Coronno	26.80
Coronno	26.80
Coronno	26.80
Coronno	26.80
Milreis	20.50
Dollar	32.50

Les grains

A WINNIPEG	
Ouv. Max. Min. Fern.	
Blé	
Mal.	194 1/2 198 1/2 199 1/2
Juillet	193 1/2 195 1/2 198 1/2
Oryz.	
Mal.	98 1/2 99 1/2 99 1/2
Avoine	
Mal.	69 1/2 69 1/2 69 1/2
Juillet	70 1/2 70 1/2 69 1/2
Seigle	
Mal.	159 1/2 161 1/2 159 1/2
Juillet	156 1/2 160 1/2 159 1/2
Lin.	
Mal.	274 1/2 274 1/2 274 1/2
Juillet	276 1/2 276 1/2 276 1/2
A CHICAGO	
Ouv. Max. Min. Fern.	
Blé	
Mal.	189 1/2 193 1/2 193 1/2
Juillet	186 1/2 190 1/2 193 1/2
Sept.	184 1/2 187 1/2 193 1/2
Mais	
Mal.	133 1/2 135 1/2 133 1/2
Juillet	134 1/2 136 1/2 134 1/2
Sept.	134 1/2 136 1/2 134 1/2
Avoine	
Mal.	41 1/2 42 1/2 41 1/2
Juillet	42 1/2 43 1/2 41 1/2
Sept.	42 1/2 43 1/2 41 1/2
Seigle	
Mal.	164 1/2 169 1/2 163 1/2
Juillet	160 1/2 165 1/2 163 1/2

Bank of Montreal, 3 p. c. pour le trimestre se terminant le 31 janvier, payable le 2 mars aux inscriptions du 31 janvier.

Wall Street monte

New-York, 22.—Sous la conduite vigoureuse de United Steel, le titre barométrique de Wall Street, les boursiers reprirent leur mouvement de hausse. Les achats furent plus nombreux stimulés par la hausse de la livre sterling à un prix qu'elle n'avait pas atteint encore depuis 1915 et par les rapports d'augmentation de prix du pétrole brut dans les Etats du centre et de recettes favorables.

Wayagamack actif

Montréal, 23.—Les cours ont été fermes hier sur le parquet de la Bourse de Montréal et les affaires ont été assez modérées. Quatre valeurs se traitèrent à de nouveaux prix de hausse et les actions échangées furent à peu près d'égal nombre avec celles de la veille. Les ventes comprennent 8,394 actions contre 9,358 le jour précédent et 23,287 le même jour à la fin.

Les mines

Cours en date du 22 janvier 1925

Valeurs	Off.	Dem.
Atlas	4 1/2	4 1/2
Argenta	34	35
Baldwin	2 1/2	2 1/2
Beaver	30 1/2	31 1/2
Bidgewood	6	6 1/2
Buckingham	4	4 1/2
Castle Theteway	73	74
Clifton	18	18 1/2
Concra	210	215
Cons West Dome	18 1/2	19
Crown Reserve	50	51 1/2
Dome Mines	1600	1620
Gold Dome	20 1/2	20 1/2
Hattie N. Gold	1 1/2	2
Hollinger	1400	1405
Indian	7 1/2	7 1/2
Keeley	213	214
Kirkland Lake	40	40 1/2
Lake Shore Ltd.	495	500
La Rose	19 1/2	20 1/2
Lorrain	18	18 1/2
McIntire	1680	1700
Moneta	15	16
McKinn Dar Savage	12 1/2	13
Mining Corp. Can.	285	295
Nipissing	645	655
New Ray Mines	25 1/2	27
Peterson Lake	8 1/2	9
Preston Lake Dome	9 1/2	10
Rouby	7	11
Temiskaming	25	27
Teck Hughes	136	137
Tough Oakes	40	41
Vipond Cons.	133	135
Wright Hargreaves	420	425
West Tree	3	3 1/2

Les oeufs

Ottawa, 23.—Les oeufs frais ont été vendus moins cher hier qu'à la veille, les oeufs de la province de l'Ontario ont été vendus plus cher. La température plus douce que nous avons eue a augmenté la production d'oeufs. Les prix des oeufs d'aujourd'hui sont fermes et encore sans changement. Un wagon d'oeufs chinois est en route pour Calgary.

Les oeufs frais spéciaux en gros sont cotés à Toronto à 73 sous, les extra de 65 à 70, les extra d'entrepreneur de 55 à 57, les premiers à 53, les seconds de 47 à 48.

Pas d'isolement

(Presse Canadienne)
Toronto, 23.—M. A. M. Belding, de St-Jean, N.B., dans une causerie qu'il a prononcée devant la chambre de commerce de Toronto a insisté sur l'urgence d'encourager l'exportation des produits canadiens par les voies fluviales et les ports canadiens. "Les provinces maritimes", dit-il, "estiment qu'il ne faut pas sacrifier les ports de St-Jean et Halifax dans l'intérêt de Portland, dans le Maine, et que la préférence britannique doit être exercée dans toute sa plénitude dans l'intérêt des ports canadiens. Nous sommes de plus en plus d'avis que les exportateurs et importateurs des parties centrale et ouest du Canada doivent se faire passer leurs marchandises par les ports canadiens à l'est de la province de Québec.

"Aux bureaux d'immigration du gouvernement canadien à Londres on exerce une certaine différence, et je pourrais vous citer des cas nombreux où ces bureaux ont négligé les provinces maritimes ou ont conseillé à des émigrants qu'intéressait la partie est du Canada de ne pas choisir les provinces maritimes comme leur lieu d'habitation future.

"Certaines conditions impossibles à prévoir ont écarté les provinces maritimes de la voie du progrès, et pour remédier à cela la population de cette partie du Canada croit avoir droit à la coopération des provinces du Haut-Canada dans la même proportion que les provinces maritimes ont secouru les mouvements en avant des autres parties du pays."

La session

Suite de la page 1

M. Ouellette se déclara en faveur de l'industrie. "Le développement de nos pouvoirs d'eau et de nos forêts pour assurer la prospérité de l'agriculture. Malheureusement, il y a beaucoup d'argent des agriculteurs qui est détourné vers d'autres fins que l'agriculture. J'estime que \$60,000,000 de l'argent des campagnes ont été détournés. Dans une seule paroisse de Ste-Germaine, \$35,000 ont été pris à nos cultivateurs pour la ville de Solosson. Quelle erreur économique."

Le député de Dorchester fit un grand éloge de l'hon. M. Caron en terminant: "Le ministre de l'Agriculture a fait des oeuvres en cette province. Certains de ses adversaires l'attaquent sans scrupule et veulent le tenir responsable de la crise qui sévit partout. Je déplore ces injustes attaques et je revendique l'honneur de ce ministre dont on salue encore le génie d'organisation dans vingt-cinq ans d'ici. L'hon. ministre a dépensé sa santé, son temps et son énergie à la tête de son ministère. J'admets la critique mais je trouve mal inspirée celle que l'on dirige contre un membre du gouvernement qui est l'auteur de nos progrès agricoles."

La Chambre souleva par une ovation un beau témoignage rendu à l'hon. M. Caron, qu'une légère indisposition empêchait d'assister à la séance.

M. Jos. Dufresne, de Joliette, se leva après M. Ouellette et l'opposition l'accueillit par les applaudissements chaleureux:

"Lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône", dit M. Dufresne, "j'ai été saisi d'une grave indisposition alors que j'étais à donner la réplique au député de St-Hyacinthe. La maladie m'a donc obligé d'interrompre mon discours quand j'étais à défendre les intérêts de ma province et des électeurs que j'ai l'honneur de représenter. Avec l'aide de la Providence, je suis rétabli, je suis à mon poste prêt à faire mon devoir, prêt à exposer le programme de l'opposition, à dénoncer les erreurs du gouvernement en appuyant l'amendement de l'honorable député de Soulanges" (appl.).

Le député de Joliette termina un peu le secrétaire provincial et M. Ernest Ouellette, puis il reprocha au gouvernement de payer de trop gros salaires aux commissaires des ligueurs quand on ne paie que \$250 à \$2,000 aux inspecteurs d'écoles. Et M. Dufresne qui est à la tête d'une grande maison d'affaires, dont il a assuré la prospérité, traita alors de la question industrielle:

"Nous comptons plusieurs industries dans notre province", dit-il, "mais nous en avons beaucoup à développer. Si la province de Québec est la plus importante de la Confédération par sa population, elle ne l'est certes pas au point de vue industriel. Il est une foule de produits que nous achetons à l'étranger et que nous pourrions produire nous-mêmes. Nous devons tendre surtout à développer les industries griffées sur l'agriculture et la plus importante parmi celles-ci, c'est celle des produits alimentaires, industrie qui favorise non seulement la classe agricole, mais toutes les classes de la société. Il est regrettable que nous donnions, à chaque année, des millions de dollars pour acheter de nos provinces-sœurs les produits venant de la ferme, quand nous pourrions cultiver ces produits comme la province d'Ontario le fait avec tant de succès et de profits."

M. Dufresne parla de différentes industries que l'on pourrait fonder ici, entre autres la betterave à sucre.

"Nous avons eu deux industries de betteraves à sucre chez nous et elles ont fait faillite", interrompit M. Bouchard.

"Parce que le gouvernement ne les a pas encouragées", riposta M. Dufresne (appl.).

"Parce que le climat n'était pas propice", rétorqua M. Bouchard, "et nos cultivateurs y ont perdu leur argent."

M. Dufresne cita le témoignage de M. C. Howard Smith, président de l'Association des Manufacturiers qui affirmait: "Il faut tâcher d'exporter des produits terminés et non le matériel brut."

"Rendons nos industries prospères", s'écria le député de Joliette, "et toute la province sera prospère" (appl.). Depuis 1919, le siège en cette Chambre et je me rends compte que le gouvernement ne fait rien pour l'industrie et le commerce. J'ai réclamé un ministre du commerce et de l'industrie. L'Association des Manufacturiers a réclamé la création des Marchands à l'étranger, mais sans succès.

Parlant de la situation financière, M. Dufresne déclara: "Si un homme d'affaires conduisait sa maison comme la province est conduite il ne mettrait pas de temps à fermer ses portes."

L'orateur parla de l'émigration aux Etats-Unis qui augmente depuis 25 ans. "Ca n'a pas augmenté en 1900?" demanda l'hon. M. Perrault.

"Oui et ça va en augmentant depuis", répondit M. Dufresne.

Le député de Joliette reprocha au gouvernement de ne pas avoir adopté la politique de Voirie préconisée par M. Teller.

La guerre en Chine

Shanghai, 23.—Les troupes en possession du district de Shanghai, sous le commandement du général Chi Shieh Yuan et en opposition au gouvernement central de Pékin ont ouvert le feu à quatre heures, après-midi des forts de Woosung sur un navire chinois, le Ta Teh de la Ta Dah Steamships Co. Juste au moment où ce navire entrerait dans la rivière Yangtze, en route pour Nantong. Le navire avait ignoré un ordre d'arrêter. Quand le navire fut atteint par un boulet, le capitaine l'échoua et les soldats forcèrent les passagers à descendre sur la rive. Ils ne les molestèrent pas cependant. Les passagers obtinrent de remonter à bord du navire qui n'est que légèrement endommagé.

"Nous n'avons que des bouts de chemins", dit M. Dufresne.

"Vous exagérez", dit M. Perrault.

"Que l'hon. ministre vienne dans le comté de Joliette, je lui en montrerai", déclara le successeur de M. Teller. (appl. à gauche).

"Dans les autres comtés, on est fier des routes et je crois que l'hon. député serait bien en peine de nous dire où il y a des bouts de chemins", riposta l'hon. M. Perrault.

M. J. Hughes Fortier, de Beauce, se leva après M. Dufresne et fut accueilli par des applaudissements de toute la droite qui le considère comme un des membres les plus distingués.

"La guerre avait donné une prospérité passagère à notre pays", dit M. Fortier. "Après guerre a donné de l'expérience à l'opposition. Certes, il n'y a pas à le nier nous n'échappons pas à la crise. Mais je m'étonne que lorsque nous sommes à lutter pour traverser ces heures si critiques, nos adversaires lancent de la boue au gouvernement en voulant le tenir responsable d'une situation inévitable, au lieu de nous prêter main-forte pour la solution."

"Il y a quelques années", continua le député de Beauce, "lorsque nous connaissions des années prospères, nous avions assez de dignité pour ne pas réclamer le mérite de cette prospérité presque exagérée. Cette attitude, nos adversaires devraient se la rappeler aujourd'hui."

Fortier rendit hommage à l'hon. M. David et le remercia de ses promesses d'encouragements à la petite école de campagne il parla ensuite des octrois accordés directement par le gouvernement à l'agriculture, qui se chiffrent à \$7,000,000 pour les dernières années. Enfin le député de Beauce montra les progrès des industries griffées sur l'agriculture et que le gouvernement a aussi généreusement aidées par des octrois.

Avec l'esprit de justice qui le caractérise, M. Fortier déclara que l'hon. M. Patenaude avait su élever le débat: "Soucieux de sa réputation", dit-il, "l'hon. député de Jacques Cartier n'a pas imputé au gouvernement la responsabilité de la crise. Je ne partage peut-être pas toutes les opinions de mon collègue sur le tarif mais je prend note avec plaisir de la sincérité de ses convictions. L'hon. député de Jacques Cartier croit que le tarif est notre planche de salut. Dans mon humble opinion, nous pourrions mieux traverser l'après-guerre si nous avions la réciprocité avec les Etats-Unis."

M. Fortier déclara que l'opposition voulait faire avec de simples futilités des épouvantails pour le peuple et il s'éleva avec force: "Nous nous rappelons du temps peu lointain où le grand parti de Cartier n'avait pas d'autre programme que le linéaire d'une malheureuse enfant."

Le député de Beauce termina en disant que le gouvernement ne pouvait compter sur la coopération de l'opposition mais qu'il était sûr du concours des hommes de bonne volonté. (longs appl.)

M. Ernest Tétreau de Dorion, se leva, applaudi par la gauche. Il commença par rendre un délicat hommage à l'hon. M. David, "un des ministres", dit-il, "contre lesquels nous avons le moins de critiques à faire".

M. Tétreau reprocha au gouvernement d'avoir permis la fusion du trust de l'éclairage de Montréal, d'avoir forcé l'annexion de Maisonneuve et d'avoir soustrait les compagnies d'utilités publiques au contrôle des citoyens de Montréal instituant des commissions qui fixent jusqu'aux taxes.

"La population de Montréal", continua le député de Dorion, "ne pourra jamais être libre si elle ne déchire pas les entraves qu'on lui a imposées avec l'assentiment du gouvernement provincial."

M. Tétreau parla en anglais: "Je veux dire aux députés anglais de cette Chambre", dit-il, "que des orateurs de la droite ont dénoncé mes paroles. J'ai dit que le gouvernement devait se servir de la langue française quand il s'adresse à des citoyens de langue française, mais qu'il devait également adresser aux citoyens de langue anglaise des documents en anglais. (Appl.)."

Continuant en français, M. Tétreau dit: "J'ai fait un reproche au gouvernement de ne pas encourager les maisons de notre province de préférence aux maisons étrangères. J'ai mentionné par exemple, le cas de la Traversée de Lévis, dont un ministre est président, et qui a commandé des bateaux en Angleterre au lieu de les commander au Canada."

"Mon honorable ami va-t-il prétendre que nous aurions dû voter \$60,000 aux actionnaires de cette compagnie?", demanda l'hon. M. Galipeault.

"Les ministres doivent donner l'exemple", répondit M. Tétreau, évitant habilement de répondre.

La vérité sur ce point, c'est que la Traversée de Lévis a été obligée de commander ses bateaux en Angleterre à cause des prix de l'acier.

M. Tétreau reprocha au gouvernement d'avoir payé les dépenses de voyage de M. Gustave Franco pour aller en Europe, afin d'étudier la loi des accidents du travail.

"Nous n'avons pas payé les dépenses de voyage de M. Franco", déclara l'hon. M. Galipeault. Le député de Dorion accepta cette dénégation.

M. Tétreau avait parlé de cadeaux aux députés et on se souvient que le ministre des Travaux Publics avait dit en souriant: "L'hon. député de Dorion va sans doute remettre le cadeau qu'il a reçu."

"J'ai offert ce cadeau à un curé de mon comté", déclara bien M. Tétreau. Et il passa alors à l'hon. M. Caron.

"Je n'ai pas à attaquer les absents", dit-il, "mais j'ai été surpris d'entendre l'hon. ministre de l'Agriculture dire de feu le sénateur Landry des choses qu'il ne lui aurait pas dites de son vivant."

"Je demande pardon à l'hon. député", intervint M. Thériault, "mais j'ai entendu l'hon. ministre de l'Agriculture dire à l'hon. sénateur Landry, à l'effet de ce qu'il a répété en cette Chambre" (Appl.).

M. Tétreau déclara qu'on avait attaqué ses convictions politiques. Il rappela

que l'hon. M. Galipeault a dit toujours montré un bel esprit d'indépendance en politique et il affirmait qu'il était partisan du gouvernement King à Ottawa. Comme il était 6 h., la séance fut suspendue.

A 8.30 heures M. Tétreau continua son discours.

"A quel se résume la politique du gouvernement actuel?" dit-il. "Je prétends que sa politique sur les ressources naturelles il l'a copiée sur les idées de M. Henri Bourassa à préconisées en cette chambre."

A ce moment un tonnerre d'applaudissements éclata à droite. C'est l'hon. M. J. E. Caron qui revenait à son siège après deux jours d'absence et dont on saluait le retour.

"Je croyais que ces applaudissements s'adressaient à M. Bourassa", dit M. Tétreau.

Le député de Dorion reprit alors la question ouvrière. Comme il parlait d'une question dont ne parlait pas l'amendement, l'hon. M. Galipeault souleva un point d'ordre.

"L'hon. député doit s'en tenir à l'amendement", dit le ministre des Travaux Publics.

Le président déclara que le point d'ordre était bien soulevé.

M. Tétreau continua:

"Je tiens à dire que des ministres font partie des conseils d'administration des compagnies d'assurance."

"Ce n'est pas dans l'amendement cela", fit observer le premier ministre.

"L'hon. député doit s'en tenir à l'amendement", déclara le président.

"Je ne veux pas reprocher au gouvernement d'adopter l'esprit libéral de 1848", continua le député de Dorion "mais on me permettra de dire qu'un esprit nouveau..."

"M. l'orateur", dit en souriant le premier ministre, "je suis désolé de rappeler encore l'hon. député à l'ordre mais ce n'est pas dans l'amendement, ce non plus."

Le président ayant maintenu sa décision qu'on ne devait pas s'éloigner de l'amendement — dura lex, sed lex! — M. Tétreau n'insista pas:

"J'aurai l'honneur de revenir sur le sujet", dit-il, "et d'exposer alors à la Chambre ce que je voulais lui dire ce soir."

"Vote vote", cria-t-on un peu partout.

"La question est sur l'amendement", dit le président Francoeur.

La Chambre se disposait à voter quand M. Sauvé se leva:

L'opposition acclama son chef: "Je veux d'abord féliciter l'hon. Secrétaire Provincial de son magnifique discours", dit M. Sauvé, "mais je crois qu'il me permettra de dire que l'amendement de l'opposition constitue un véritable programme. Sans organes officiels, nous luttons dans l'intérêt de la province."

Le chef de l'opposition releva un mot du discours de l'hon. M. David

NOS CONCERTS

C'est ce soir qu'a lieu le concert Plamondon-Paquin

SALLE DE L'HOTEL DE VILLE A 9 HEURES DU SOIR

C'est ce soir que nous aurons le plaisir d'entendre de nouveaux les deux artistes consciencieux que sont MM. Plamondon et Paquin. Tout laisse prévoir un grand succès pour ce récital qui de va réunir l'élite des habitués de nos concerts. Trois-Rivières ne peut pas faire moins que Montréal et Québec qui ont donné de bien meilleures salles aux esprits des récitals de ces deux artistes.

Le programme que nous entendrons est de toute beauté et comprend "Les amours du poète", de Schumann, un groupe de lieds d'une beauté insurpassable. M. Plamondon a chanté cette œuvre son deuxième récital à Montréal, et voici ce que disait un chroniqueur autorisé, M. Victor Brault, le lendemain du récital:

"Rien d'aussi parfaitement beau, d'aussi complètement original, d'un chroniqueur autorisé, M. Victor Brault, n'est écrit dans le genre du lied. M. Plamondon s'est montré un interprète supérieur de cette œuvre. L'intelligente sensibilité qui guide la correction du style et du rythme donne à la plus juste traduction une couleur communicative, chaude et captivante, qui ne laissera dans l'ombre aucun détail."



M. Rod. Plamondon, ténor de l'opéra de Paris et des concerts Colonne et Lamoureux.

Avec MM. Plamondon et Paquin, le public ne risque aucune fumisterie. La

Rôles que Francell a joués à l'opéra comique de Paris

Francell a déjà joué, en six années, un très grand nombre de rôles dans lesquels il fut toujours très applaudi. Ayant débuté dans "Mireille", il continua par: "Le Bonhomme Jadis", "Le Barbier de Séville", "Mignon", "Fortunio", "La Traviata", "La Basoche", "La Vie de Bohème", "Lakmé", "La Habanera", "Solange", "Les Armées", "La Flûte Enchantée", "Chiquito", "Ophryne", "La Reine Flammette", "Le Mariage de Télémaque", "La Dame Blanche", "Le Voile du Bonheur", "Le Jongleur de Notre Dame", "Manon", "Carmen", "Pelléas et Mélisande", "Madame Butterfly", "Le Déserteur", "Fra Diavolo", "Joseph", "Les Contes d'Hoffmann", "Don Juan".

Comme on le voit, c'est une trentaine d'interprétations, parmi lesquelles: Le Bonhomme Jadis, Fortunio, Solange, Chiquito, le Mariage de Télémaque, et le Voile du Bonheur, sont des créations. Dans toutes il sait plaire au public, très appréciateur et sensible à toutes les nuances musicales, qui fréquente la salle Favart.

critique sérieuse a depuis longtemps placé ces deux artistes au tout premier rang. Paris, la capitale du goût, reconnaît que Plamondon est supérieur à Caruso d'illustrer mémoire! Des connaisseurs le préfèrent à Clément, le délicieux artiste dont le nom seul a suffi autrefois à mettre en branle toute notre population. Le talent de M. Paquin est sur le point d'être reconnu d'une façon éclatante à Paris puisqu'il est fortement question de lui pour le Grand Opéra de cette ville.

M. et Mme L. P. Mercier présideront le concert de ce soir à l'Hôtel de Ville. Les billets pour le concert des Trois-Rivières sont en vente chez Lindsay Ltd. Ceux du concert de Shawinigan sont en vente à la pharmacie Fafard et ceux de Nicolet chez MM. Ed. Beauchemin & Cie. A Yamachiche, on peut se procurer les billets chez M. Hercule Deschamps, marchand.

Tourisme actif

(Special au "Nouveliste")
Montréal, 23.—"Il n'est pas trop tôt pour faire des pronostics sur le mouvement des touristes durant la prochaine belle saison", disait hier M. C. B. Foster, gérant du trafic des Voyageurs au Pacifique Canadien. Tout indique en effet que nous aurons une saison très active et que le volume du trafic sera des plus considérables. Les nombreux congrès internationaux qui seront tenus sur la côte du Pacifique, attireront

Pour amygdales gargarisez avec de l'aspirine

Découpez ceci et conservez-le si vous êtes sujet aux amygdales ou au mal de gorge.

Préparez-vous un gargarisme inoffensif en faisant dissoudre deux tablettes d'aspirine de Bayer dans quatre cuillerées à soupe d'eau. Gargarisez votre gorge à fond. Si nécessaire répétez deux heures après.

Assurez-vous que vous employez les tablettes d'aspirine authentique de Bayer, marquées de la Croix Bayer que vous trouverez dans des boîtes d'étain de douze tablettes et pour le prix de quelques sous seulement.

dans cette pittoresque partie de notre pays, une foule de visiteurs. Le premier qui selon nos informations, doit avoir lieu au commencement de juin, sera suivi de plusieurs autres jusqu'à la fin de septembre. Tous les grands centres de la côte, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, seront tour à tour les rendez-vous de milliers de congressistes.

Les chemins de fer estiment que plus de 150,000 personnes se rendront à la côte du Pacifique dans le cours de l'année. Ses gens voyageront sur toutes les lignes, variant leur itinéraire de façon à mieux voir le pays. Plusieurs profiteront de l'occasion pour s'arrêter dans les célèbres villégiatures de Banff et lac Louise, afin de pouvoir admirer les splendeurs scéniques qui ont attiré sur ces stations d'altitude, l'attention du monde entier.

"Comme on peut aisément se l'imaginer, continue M. Foster, les chemins de fer devront faire de grands préparatifs pour transporter tout ce monde, pour notre part, nous prenons déjà des mesures pour assurer un service irréprochable. Le Pacifique Canadien devra pour les congrès de la côte seulement, faire circuler au moins trente trains spéciaux dans les deux directions.

"Quoique le mouvement des touristes vers l'ouest promet d'être exceptionnel, dit en terminant M. Foster, nous anticipons aussi un fort trafic vers l'est, où il se trouve des villégiatures qui ne le cèdent en rien à celles des autres parties du continent américain. Plusieurs congrès seront aussi tenus dans les centres de l'est canadien, ainsi que dans les états de l'ouest des Etats-Unis."

LISEZ LES ANNONCES
Pour économiser du temps.

A Montréal-Est

Montréal, 23.—C'est un événement très fréquent en notre province que l'élection unanime d'un conseil municipal de campagne. Dans les villes, au contraire, le fait est extrêmement rare. Il s'est produit à Montréal-Est, pour la première fois depuis longtemps dans l'histoire de la grande agglomération montréalaise. Les représentants du peuple qui sont l'objet de cet honneur sont le maire: M. Joseph Versailles, les échevins Olivier Tétrault, président de la commission des finances, Adélaïde Rivet, Albert Berthiaume et Joseph David.

Les élections échevinales de Montréal-Est ont donné lieu à de vives contestations dans le passé. L'élection à la mairie se fit par acclamation jusqu'à 1920, alors que M. Joseph Versailles, le fondateur de la ville, eut à vaincre une opposition très vive. Cette année-là, la ville était en procès avec la Canada Cement Company au sujet d'une augmentation de l'évaluation de cet établissement, et la question joua dans la lutte un rôle considérable. A vrai dire l'opposition de la compagnie intéressée n'a jamais cessé de se manifester plus ou moins sourdement, et la chose s'explique puisque la somme en jeu atteignait chaque année près de \$80,000. Peu à peu, cependant, tous les autres contribuables sans exception ont compris qu'ils étaient solidaires de la cause défendue par le maire. Les élections, sont l'expression de cet accord.

Les contribuables de Montréal-Est ont sans doute voulu témoigner par la même occasion leur satisfaction des progrès étonnants réalisés par la ville en ces dernières années. Montréal-Est compte aujourd'hui une douzaine de grands de renouveler le Conseil de la ville.

établissements industriels (dont le dernier, la fabrique de ciment Nationale, sera en opération vers le mois d'avril), une population de plus de 3000 âmes, des quais à eau profonde, une église catholique, une chapelle protestante, des écoles catholiques et protestantes, des cercles d'hommes d'affaires et de jeunes gens, des syndicats ouvriers, une vingtaine de milles de voirie asphaltée ou macadamisée, une quinzaine de milles d'égouts et de conduites d'eau, etc. Le rôle des contributions porte sur une évaluation foncière de \$11,380,000, non compris \$720,000 de propriété exempte, et le taux de l'impôt foncier \$1.70 par \$100 pour l'administration municipale et pour les écoles, est le plus modique de toutes les villes soumises à l'autorité de la Commission métropolitaine. De fait, il n'est pas de ville qui donne moins de souci à la Commission et dont le crédit financier soit plus solidement assis.

Tous ces faits ont sans doute pesé dans la balance quand il s'est agi hier

DEJA FATIGUE

Suite de la page 5
les délibérations de la ligue. Mais il en est plusieurs qui sont dans le même cas, ils ont cru obtenir un peu de justice de la ligue, mais ils ne tardent pas à se rendre compte que c'est une fumisterie et qui ne travaillera qu'au bénéfice des gros.

Costa Rica vient de donner un exemple qui pourra être suivi bientôt par plusieurs des autres petites républiques qui font partie de la ligue.

\$28.⁹⁵ Pour un
COMPLET
de Serge Bleue de
1ère QUALITE
UNE AUBAINE PEU ORDINAIRE

Nous avons obtenu le contrat des habits de la police et tout chacun sait que la serge employée est de toute première qualité. Nous avons été assez fortunés pour nous procurer 600 verges de la même étoffe en plus et nous offrons à nos clients, pour le prix minimum mentionné plus haut, qui est exactement celui chargé à la ville, de leur faire un complet de cette même étoffe, sur mesures et modèles à leur choix. Nous conseillons à tous de se hâter car lorsque cette quantité sera épuisée il nous sera impossible de renouveler cette offre.

L. Guillemette & Cie
146 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières

UN CARNAVAL

Suite de la page 3

MESSIEURS

1er prix: lampe réservoir, gagnée par Mlle Jacqueline Houde.

2ème prix: crayon Eversharp en argent, gagné par M. Willie Blais.

Costumes originaux.

1er prix: lampe électrique portative or corail, gagnée par M. Antonio Robert. 2ème prix: boîte à cigarette, en cuir, gagnée par M. Maura Dénel.

Meilleurs patineurs.
1er prix: grille-pain électrique Star-Rite, gagnée par M. Donat Côté. 2ème prix: fume-cigarette C. G. T., gagnée par M. Herman L'Espérance.

Consolation.
1er prix: rasoir de sûreté avec boîte en ivoire, gagnée par M. Alexandre Thériault. 2ème prix: rasoir de sûreté Auto Strop, gagnée par M. Antonin Boucher.

GARÇONS

1er prix: montre Ingersoll Maple Leaf gagnée par Barney Sloan. 2ème prix: lumière électrique de poche, (flashlight), gagnée par Wilfrid Crisp.

Consolation.

1er prix: plume-réservoir, gagnée par Roland Mayer. 2ème prix: lampe électrique de poche (flashlight), gagnée par Henry Landry.

En outre un prix spécial pour joli costume, offert par M. Lucien Dela-salle, bijoutier a été gagné par M. Edwidge Thiffault.

ESSAYEZ SULFURE SUR PEAU A ECZEMA

Coûte peu et vient à bout du malaise presque en une nuit.

Toute éruption de la peau, même l'eczéma qui brûle et qui démange peut être guérie rapidement par une application de Menthosulfure, déclare un spécialiste bien connu de la peau. Grâce à ses propriétés germicides destructives, cette préparation au sulfure apporte un bien-être immédiat dans le cas d'irritation de la peau, adoucit et soulage l'eczéma sur le champ et rend la peau douce et claire.

Elle retarde rarement à soulager la douleur. Les personnes qui souffrent de malaises de la peau peuvent se procurer un petit pot de Menthosulfure de Rowles chez n'importe quel pharmacien et l'employer en guise de crème à figure.



Peu importe où vous l'achetez ou quand vous l'achetez, la Poudre à Pâte Magique est toujours absolument fiable parce qu'elle ne contient pas d'alun ni falsifiants d'aucune sorte.

Fait en Canada
La Cie E.W. Gillett Ltée.
TORONTO
Winnipeg - Montréal

LE PROCES DE WOOD
(Presse Canadienne)

Toronto, 23.—Le major A. E. Nash, de la firme de comptables experts qui ont fait l'examen des livres de la défunte Holme Bank, après sa faillite, a déclaré au procès de S. Casey Wood, directeur de la Home Bank que le seul emprunt d'hier après-midi, que le seul emprunt que l'accusé a fait à la banque

pour ses besoins personnels, était de \$3,000. Ce prêt lui a été fait avant qu'il devienne directeur et a été réduit à \$2,000 la première année qu'il a été nommé directeur, et subseqüemment remboursé entièrement. L'intérêt sur ce prêt a toujours été payé à échéance.

Le seul prêt qui ait été fait à une compagnie dans laquelle l'accusé était intéressé, l'a été à la Mercantile Securities Co. Ce prêt aussi a été remboursé.

A L'OCCASION DE NOTRE VENTE D'INVENTAIRE

Nous Offrons aux Dames et aux Demoiselles

De Grandes Réductions
SUR TOUTES NOS ETOFFES A ROBES, COSTUMES ET MANTEAUX

400 vgs

400 verges de velours corduroy, 27 pouces largeur, dans les teintes vieux rose, grenat, bleu marin, vert foncé, brun foncé et noir. Rég. \$1.20. Spéc. **79c**

Drap Polo, 54 pouces large, dans 6 teintes différentes, pour manteaux de fillettes. Prix régulier \$2.75. Spécial pour **\$1.99**

Etoffes à manteaux. 54 à 56 pouces largeur, très bonne pesanture, pouvant servir pour manteaux de fillettes et pardessus de garçons dans les teintes drab et gris seulement. Régulier \$1.90. Spécial **\$1.29**

Belle soie taffeta, 36 pouces large, dans les teintes rouge cardinal, rouge grenat et vert foncé. Spécial **\$1.29**

Serge tout laine, 54 pouces largeur, dans les teintes bleu zéphir, brun medium, bleu marin et noir. Régulier \$1.45 pour **\$1.09**

Spécial

Chaque matin, de 9 hrs à 10 hrs pendant cette vente, serge tout laine de 38 à 40 pouces largeur, dans les teintes sable, grenat, cardinal, gris, zéphir, bleu marin et noir. Régulier 90c la verge. Spécial **59c**

CREPE DE LAINE

200 verges de crêpe de laine broché de soie, très bonne qualité, pouvant servir pour robes de rue et robe de soirée, dans les teintes bleu poudre, gris africain, brun, gris zinc, drab, bleu marin et noir. Régulier \$2.25. Spécial **\$1.49**

TWEED

Tweed pour habits d'enfants très bonne pesanture, 54 pouces largeur, 3 patrons différents, brun, gris et drab, régulier \$1.65. Spécial **\$1.19**

Nous accorderons pendant cette vente un escompte spécial sur tout notre stock de sealette de laine, velours chiffon et velvete. Profitez de cette aubaine. **25%**

La Maison Fortin

177, rue Notre-Dame

Trois-Rivières